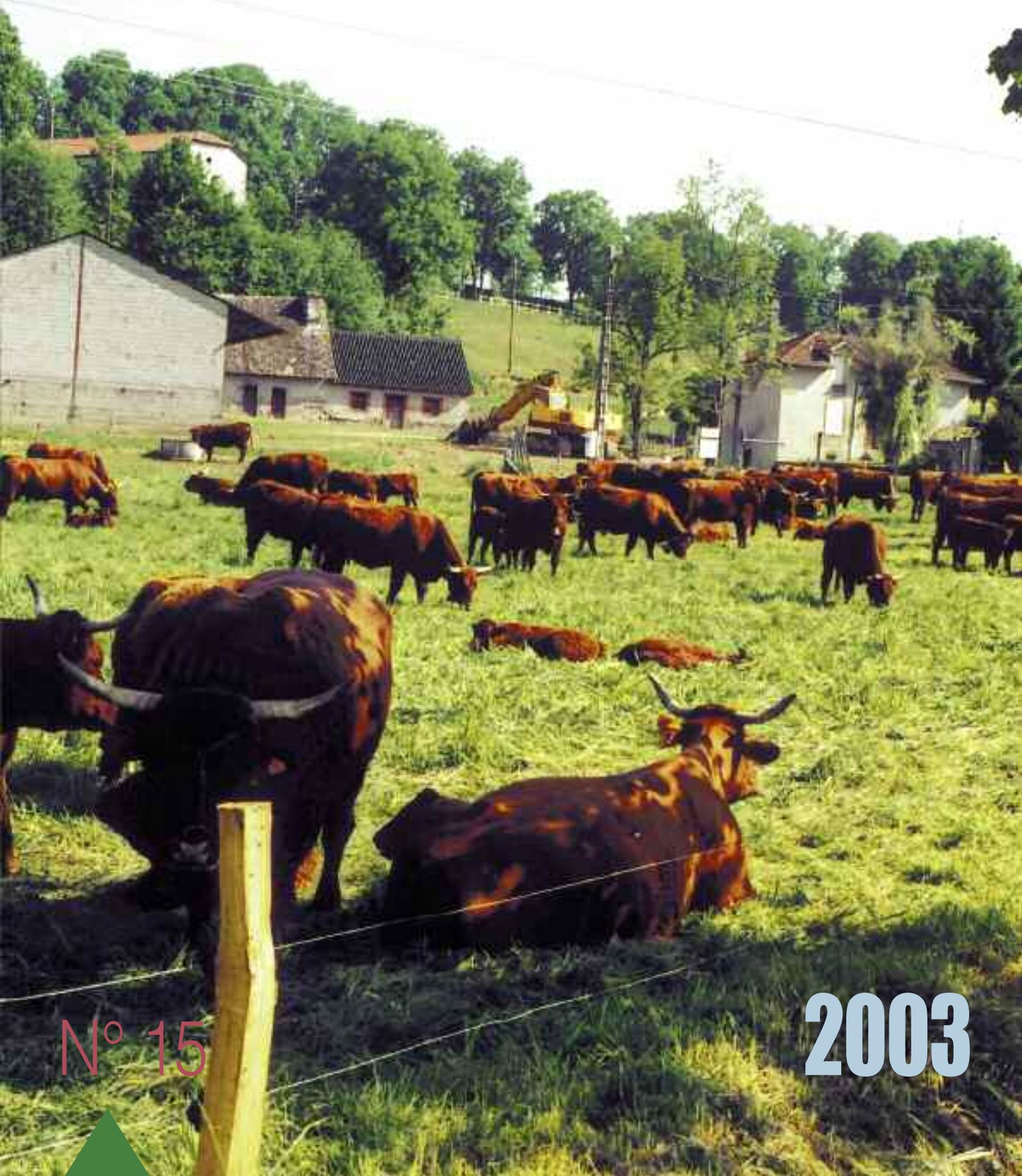


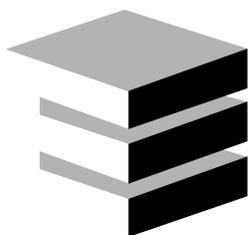
SUR REILHAC

INFORMONS NOUS



N° 15

2003



**EUROVIA
AURILLAC**

TRAVAUX PUBLICS

ENROBE

AMENAGEMENT DE COURS

TRAVAUX PARTICULIERS

4, rue du Boudieu - 15000 AURILLAC
Tél. : 04 71 64 58 56 - Fax : 04 71 64 24 73



ATELIER SITE ET
ARCHITECTURE

SARL Daniel MAROT
6 avenue Milhaud – 15000 AURILLAC

 04.71.48.78.20

 04.71.48.41.48

e-mail : marot@architecte-cantal.com

URBANISME - ARCHITECTURE - DÉCORATION INTÉRIEURE
ÉTUDES PAYSAGÈRES

Le mot du Maire

L'année 2004 est là, j'espère qu'elle nous permettra d'oublier un peu les périodes difficiles de 2003 et en particulier l'été très chaud dont les effets ont eu des retombées exceptionnelles sur les populations, et en particulier nos aînés. Nombreux sont ceux qui nous ont quitté, et d'autres en souffrent encore aujourd'hui. Tout ce que nous pouvons souhaiter, c'est que cela serve de leçon et que des moyens soient programmés, pour éviter ou réduire de telles catastrophes.

Dans notre Bassin d'AURILLAC, les choses se sont relativement bien passées. Toutefois, des craintes ont pu nous effleurer les uns et les autres, ne serait-ce que sur l'eau. Malgré les manifestations qui se sont déroulées en juillet, en août, cyclotourisme et théâtre de rue qui ont attiré des milliers de personnes venues de l'extérieur, la bonne gestion et la politique menées en amont sur l'eau et l'assainissement par la Communauté d'Agglomération, ont porté leurs fruits. Seuls les jardins ont souffert...!

Il faut aussi retenir qu'en 2003 REILHAC a continué à se développer, des projets se sont réalisés : je citerai en particulier le passage piéton de Lagarde, pour sécuriser nos enfants et aussi les adultes, la mise en place du Lotissement des Landes, cinq pavillons, dont la viabilisation se terminera en mars 2004, et qui permettra à cinq nouvelles familles de s'installer dans notre commune, les autres interventions concernent surtout la voirie dont l'entretien est permanent.

Pour 2004, plusieurs études ont été programmées ou verront leur aboutissement, en particulier l'aménagement du haut du bourg qui a pris quelques retards, dûs à une étude motivée par les contraintes générées par la proximité d'un bâtiment classé - l'Eglise. Les conseils de l'Architecte des Bâtiments de France nous permettront de respecter l'environnement, et de garder le caractère actuel du bourg. Bien sûr cela s'est traduit par une étude plus longue, mais la réalisa-

tion des travaux est programmée pour 2004.

Nous avons également prévu l'opération « Cœur de Village » qui impliquera le Bourg et les hameaux de Brousse et de Reilhaguet. L'étude commencée en 2003 se poursuit, elle est diligentée par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE). Le Conseil Général subventionnera ce programme.

L'implantation de la future Maison de Retraite sera concernée par cette opération « Cœur de Village », avec l'aménagement de tout ce secteur.

Bien sûr, les capacités de financement seront elles aussi soumises au vote du Conseil Municipal. Nous resterons très attentifs à l'augmentation des taxes pour 2004, bien que notre situation financière soit saine.

Pour la Maison de Retraite ce projet me tient particulièrement à cœur : je vous en parle souvent, et on pourrait croire au fil des jours que celui-ci est mis en doute.

Aujourd'hui, je peux vous assurer que le Comité Régional de l'Organisation Sanitaire et Sociale (CROSS) a donné un avis favorable le 2 juin 2003 ainsi que le Préfet du Cantal et le Président du Conseil Général par arrêté conjoint du 15 juillet 2003 pour cette construction. Nous n'attendons que les décisions de l'État sur l'attribution du financement concernant le fonctionnement. Le début des travaux est lié à cette condition préalable.

A l'initiative de notre Conseiller Général Jacques MARKARIAN, le Sous-Préfet et le Préfet ont pu visiter, à tour de rôle, le Canton de JUSSAC. Reçus en Mairie de REILHAC, cela nous a permis de leur soumettre nos projets et réalisations et de tisser des relations de terrain avec les représentants de l'Etat et les Services de la Préfecture.



Si les réalisations communales comptent beaucoup pour nous, il n'en est pas moins vrai que ce qui fait la vie d'une commune, c'est l'enthousiasme et la capacité de ses habitants à l'animer.

REILHAC montre l'exemple : ses associations font toujours preuve d'un dynamisme remarquable, élément moteur indispensable de la vie de notre Commune.

Je remercie, avec les membres du Conseil Municipal, les nombreux bénévoles qui se dépensent sans compter et aussi bien sûr les employés communaux, qui, tout au long de l'année, nous aident de toute leur compétence et de toute leur conscience professionnelle.

Je souhaite que l'année 2004 soit porteuse d'espoir et de mieux être pour tous les Reilhacois. Ensemble nous y parviendrons.

Le Maire,
Jean-Pierre PICARD

Administration de la commune

LE CONSEIL MUNICIPAL

Maire Jean-Pierre PICARD
1^{er} Adjoint Louis FAUGERE
2^{ème} Adjoint Maurice LABERTRANDIE
3^{ème} Adjoint André FREYSSINIER
4^{ème} Adjoint Christian VIDAL
Conseiller Délégué Bernard LAVEISSIERE

Conseillers Municipaux :

FONTANILLE Viviane JONCHERE Marie-Hélène
VERNET Francis CLAVEYROLE Christophe
BOULDOYRE Simon SOUBRIER Christiane
MIGINIAC Josiane APCHIN Ginette
SERONIE Jean-Pierre

COMMISSIONS

Commission : Travaux - Equipement - Voirie - Bâtiments communaux

J-P. PICARD - L. FAUGERE - J-P. SERONIE - S. BOULDOYRE - F. VERNET - V. FONTANILLE

Commission : Jeunesse - Milieu Associatif - Sports

J-P. PICARD - M. LABERTRANDIE - C. CLAVEYROLE - F. VERNET - B. LAVEISSIERE - J. MIGINIAC - M-H. JONCHERE - S. BOULDOYRE

Commission : Finances - Informations communales

J-P. PICARD - A. FREYSSINIER - G. APCHIN - M-H. JONCHERE - J-P. SERONIE - B. LAVEISSIERE - C. CLAVEYROLE

Commission : Urbanisme - POS - Environnement - Communications extérieures

J-P. PICARD - C. VIDAL - J. MIGINIAC - B. LAVEISSIERE - M-H. JONCHERE - J-P. SERONIE - G. APCHIN - F. VERNET.

Commission : Affaires scolaires

J-P. PICARD - B. LAVEISSIERE - C. SOUBRIER - J. MIGINIAC - S. BOULDOYRE - G. APCHIN - V. FONTANILLE

Le Maire et les adjoints sont membres de droit de toutes les commissions.

Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale :

Président : Jean-Pierre PICARD
Viviane FONTANILLE - Ginette APCHIN - Simon BOULDOYRE - Christiane SOUBRIER - Marie-José LABERTRANDIE - Juliette LAPOUBLE - Marie-Louise COSTES - Isabelle MEYNIEL.

Délégués aux Syndicats intercommunaux :

Syndicat Intercommunal d'Electrification
CASTY : Louis FAUGERE et Jean-Pierre SERONIE

Syndicat Intercommunal du Col de Légal :

Bernard LAVEISSIERE et
Christophe CLAVEYROLE

Employés Communaux

Mairie : Chantal JUILLARD et
Michelle FERRARA

Voirie : Laurent BEGUET

Le personnel de service : Renée SALLES :

Agent de Service Ecole Maternelle
Josette PLANCHON, Agent d'Entretien
Claudine LAJARRIGE, Agent d'Entretien

SECRETARIAT DE MAIRIE

Tel : 04 71 63 00 63
Fax : 04 71 63 00 64

Horaires d'ouverture :

Mardi 8 h 00 - 12 h 00
13 h 30 - 17 h 30
Mercredi 8 h 00 - 12 h 00
Jeudi 8 h 00 - 12 h 00
13 h 30 - 17 h 30
Vendredi 8 h 00 - 12 h 00
13 h 30 - 17 h 30
Samedi 8 h 00 - 12 h 00

FONCTIONNEMENT DES SERVICES

Ecole : tel : 04 71 63 00 50
De 8 h 30 à 11 h 30 et
de 13 h 30 à 16 h 30 (vendredi 15 h 30)

Bibliothèque:

Lundi : de 14 h 30 à 17 h 30
Mercredi : de 14 h 30 à 16 h 30
Samedi : de 10 h à 12 h
Mardi et jeudi : de 16 h 30 à 17 h 30
(en période scolaire uniquement)

Cybercantal

L'animation de l'atelier CYBERCANTAL est assuré comme l'an passé par Monsieur LAFON Sébastien les jeudis de 20h00 à 23h00 les semaines impaires et les samedis de 9h00 à 12h00 les semaines paires.

TARIFS MUNICIPAUX

- Garderie : L'heure : 1,15 €
de 7 h 30 à 8 h 20 et
de 16 h 30 à 19 h
Mercredi de 11 h 30 à 12 h 30

- Cantine scolaire :
Ticket à la semaine7,30 €
Ticket occasionnel 2,30 €

- CyberCantal :
Accès Internet :3,10 €/H
Accès Internet Scolaire :1,50 €/H
Impression A4 N/B :0,10 €
Impression A4 couleur :0,30 €

Sommaire

Le mot du Maire.....1	Football Club Reilhacois.....16
Administration de la commune.....2	Tilleul Reilhacois17
Salle polyvalente.....3	Tous pour le Téléthon à Reilhac18
Au fil des réunions du Conseil Municipal.....4 à 6	Fête du pain19
Budget 20037	A.C.C.A.....19
Voeux 20048	Tour du Cantal Pédestre20
Les Services de l'État en visite à Reilhac.....9	Club Canin Cantalien20
CCAS10	Sports - Animations.....21
Travaux 2003.....11	Cérémonies22
Urbanisme.....12	" LES AMIS DE BROUSSETTE "22
Vie à l'école.....13	Club des Aînés de Naucelles-Reilhac23
A.P.E14	FNACA23
Comité des fêtes15	Communauté d'Agglomération24
	Association pour le Don du Sang25
	Col de Légal25

ETAT CIVIL

Naissances :

LACOSTE Lia Marie	18/02/2003	7 rue de Lestoubeyre
ASTIER Matthias Nathan	11/03/2003	Brousse
MONAVON Julia Cilou Jeanne	28/06/2003	Reilhaguet

Mariages :

SAUTAREL Jean-Francois et CHAMBRE Isabelle	5 avril 2003
MONTERGOUS Marc et RONZE Cathy	12 juillet 2003
CALVET Christophe et CANORD Dominique	9 août 2003
VEILLARD Didier et APCHIN Claudine	16 août 2003
MAUBERGER Daniel et MONTARNAL Anne-Sophie	30 août 2003

Décès :

VIDALEINQ Louise, Vve CHAMBRE, 89 ans	Le 13 janvier 2003	Brousse
LALO Gaspard, 94 ans	Le 14 juin 2003	56 Cité des Landes
FICHE Jean, 61 ans	Le 12 juillet 2003	Le Bourg
JUILLARD Marie-Thérèse, épouse MERLET, 59 ans	Le 26 septembre 2003	11 Cité des Landes
CLAUSEL Eugénie, Vve MEYNIEL, 77 ans	Le 18 octobre 2003	Le Bourg

Salle polyvalente

Règlement pour l'utilisation de la salle polyvalente

1 - La salle polyvalente de REILHAC est composée d'une grande salle, d'une petite salle, d'une cuisine aménagée et de toilettes.

Elle est ouverte en priorité et dans l'ordre suivant :

- Aux associations communales
- Aux particuliers de la commune
- Aux jeunes de la commune
- Aux associations extérieures à la commune.

2 - Elle répond au règlement en vigueur établi par la Commission d'animation du Conseil Municipal, et approuvé par lui.

3 - Elle peut être utilisée, en tout ou partie, en fonction des besoins décrits par les responsables de la manifestation.

4 - Tout utilisateur, association ou particulier, s'engage à faire respecter ce règlement et à déclarer lors de la réservation une personne majeure responsable, qui veillera à la bonne utilisation des installations (propreté, chauffage, ouverture et fermeture des locaux, trousseau de clés, etc...).

Ces installations se trouvant à proximité d'habitations, il est demandé aux utilisateurs de respecter l'intimité de leurs occupants.

5 - Elle peut être utilisée par les associations communales légalement constituées, à titre gratuit, **exclusivement pour leurs propres activités.**

6 - Un planning de réservations sera établi annuellement en harmonie avec les associations de la Commune qui seront prioritaires pour le choix des dates. Tout autre utilisateur pourra se voir proposer les créneaux vacants du calendrier ainsi établi.

7 - La petite salle seule (avec les toilettes) peut être utilisée par les jeunes de la commune, les après-midi, pour l'organisation de réunions conviviales (réunion dansante, anniversaire, etc...) et ce jusqu'à 19 H.

La réservation et l'utilisation des installations s'effectueront sous la responsabilité d'un parent.

8 - Toute demande de réservation (salle et vaisselle) doit être établie par écrit auprès du secrétariat de mairie. L'accord de location sera délivré par Monsieur le Maire. **Les utilisateurs n'auront accès qu'aux locaux et matériel réservés.**

9 - Les utilisateurs sont tenus d'être assurés et de fournir une pièce justificative de leur compagnie d'assurance, pour couvrir les dégâts éventuels pouvant survenir lors de l'utilisation des installations.

10 - **Un état des lieux sera effectué avant et après l'utilisation. Les utilisateurs s'engagent**

à verser une caution de 200 €, à la remise des clés. Cette caution sera rendue lors de la restitution des clés sous réserve de l'application de ce règlement. **Pour les associations, un chèque-caution sera établi en début d'année.**

11 - Tout utilisateur, association ou particulier, assure la remise en état des locaux et installations. **La grande salle devra être propre au plus tard le lundi à 9 H.**

Dans le cas où la remise en état des lieux ne serait pas conforme ou d'exécution imparfaite, celle-ci serait facturée à l'utilisateur et son coût sera retenu sur la caution versée lors de la réservation.

12 - Le Conseil Municipal fixe le prix des locations suivant délibération.

13 - Il est important, dans l'intérêt général, de préserver les installations et de respecter ce règlement.

Les usagers sont tenus d'informer la commission de toute anomalie constatée lors de l'utilisation de ces installations.

Les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} janvier 2004

	Associations Communales	Associations Extérieures Particuliers de la commune
Grande Salle	GRATUIT	80 €
Petite Salle	GRATUIT	60 €
Grande Salle + Cuisine	GRATUIT	120 €
Petite Salle + Cuisine	GRATUIT	80 €
Grande Salle + Petite Salle + Cuisine	GRATUIT	180 €
Arbre de Noël	GRATUIT	200 €
Exposition - Vente		230 €

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

- Samedi 10 janvier : Cérémonie des vœux
- Samedi 17 janvier : Comité des Fêtes : Concours de Belote
- Samedi 24 janvier : A.C.C.A. : Quine
- Samedi 7 février : Amicale des joueurs : Repas
- Samedi 14 février : A.C.C.A. : Repas
- Vendredi 20 février : Pétanque : Concours de Belote
- Samedi 28 février : APE + Comité des Fêtes : Carnaval
- Vendredi 5 mars : Foot Ball Club : Concours de Belote
- Dimanche 7 mars : C.C.A.S : Repas
- Samedi 13 mars : Pétanque : Repas dansant
- Vendredi 2 avril : Foot Ball Club : Concours de Belote
- Samedi 10 avril : Foot Ball Club : Tombola
- Samedi 24 avril : Pétanque : Concours interne
- Samedi 8 mai : Comité des Fêtes : Marché de Pays
- Dimanche 9 mai : Comité des Fêtes : Marché de Pays
- Samedi 12 juin : Pétanque : Concours Interne
- Dimanche 20 juin : Pétanque et Foot : Feu de la St-Jean / Fête de la Musique
- Samedi 26 juin : Ecole : Fête des Ecoles
- Samedi 24 juillet : Pétanque : Concours interne
- Vendredi 6 août : Comité des Fêtes : Fête Patronale
- Samedi 7 août : Comité des Fêtes : Fête Patronale
- Dimanche 8 août : Comité des Fêtes : Fête Patronale
- Samedi 11 septembre : Pétanque : Concours interne
- Samedi 18 septembre : Club Canin Cantalien : Concours
- Dimanche 19 septembre : Club Canin Cantalien : Concours
- Samedi 27 novembre : Pétanque : Assemblée Générale

GYM

Deux cours mixtes sont assurés cette année par Mme BOUDOU, à la salle polyvalente : un le lundi pour les séniors de 9h30 à 10h30, l'autre le vendredi de 20h30 à 21h30 pour les adultes.

Voici les calendriers :

Gym séniors

Lundi 5 janvier 2004	Lundi 19 avril 2004
Lundi 12 janvier 2004	Lundi 26 avril 2004
Lundi 19 janvier 2004	Lundi 3 mai 2004
Lundi 26 janvier 2004	Lundi 10 mai 2004
Lundi 2 février 2004	Lundi 17 mai 2004
Lundi 23 février 2004	Lundi 24 mai 2004
Lundi 1 ^{er} mars 2004	Lundi 7 juin 2004
Lundi 15 mars 2004	Lundi 14 juin 2004
Lundi 22 mars 2004	Lundi 21 juin 2004
Lundi 29 mars 2004	Lundi 28 juin 2004

Gym adultes

Vendredi 9 janvier 2004	Vendredi 7 mai 2004
Vendredi 16 janvier 2004	Vendredi 14 mai 2004
Vendredi 23 janvier 2004	Vendredi 21 mai 2004
Vendredi 30 janvier 2004	Vendredi 28 mai 2004
Vendredi 6 février 2004	Vendredi 4 juin 2004
Vendredi 27 février 2004	Vendredi 11 juin 2004
Vendredi 12 mars 2004	Vendredi 18 juin 2004
Vendredi 19 mars 2004	Vendredi 25 juin 04
Vendredi 26 mars 2004	
Vendredi 23 avril 2004	
vendredi 30 avril 2004	

Au fil des réunions du Conseil Municipal

Séance du 5 février 2003

1 - Travaux 2003

- Aménagement du haut du Bourg et aire de retournement.

En délibération du 26/11/02, le dossier d'aménagement du Haut de Reilhac a été déposé auprès de la Préfecture (D.G.E.) et du Conseil Général (F.E.C.)

- Aménagement d'un lotissement Communal Cité des Landes

Présentation du Projet dressé par la D.D.E.

Le Conseil Municipal approuve l'avant projet de la D.D.E. et sollicite une subvention auprès du Conseil Général.

2 - Modification de la représentation des Communes au sein du Conseil Communautaire

Suite au Conseil Communautaire du 19 décembre 2002 relative à la modification de la représentation des communes au sein de ce Conseil, et à la demande de certaines communes de voir augmenter le nombre de délégués suppléants, il a été décidé :

- de conserver le nombre et la répartition des délégués titulaires.

- de porter de 23 à 47 le nombre de délégués suppléants, selon la répartition suivante : commune ayant entre 1 et 4 délégués titulaires : 1 délégué suppléant, et commune ayant 4 délégués titulaires et plus : 4 délégués suppléants.

Pour Reilhac, il a été procédé à la désignation d'un 2^{ème} délégué suppléant : Bernard Laveissière.

3 - Demande d'intervention du service d'intérim du Centre de Gestion du Cantal

Afin de remplacer un agent titulaire momentanément indisponible du 18/02 au 18/06/2003, selon les dispositions relatives à la fonction Publique Territoriale pour assurer la continuité du service et après délibération le Conseil Municipal autorise le Maire à signer un contrat avec le service intérim du Centre de Gestion pour recruter un agent.

Grade : Adjoint administratif, durée d'embauche du 18/02 au 18/06/03 - Durée hebdomadaire 15/35^{ème}, Mission secrétariat de Mairie.

4 - Adhésion du CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Le CNAS gère au profit des personnels de la fonction publique territoriale un fond d'action sociale.

Après délibération le Conseil Municipal décide :
- D'adhérer au CNAS pour le personnel à compter du 01/01/03.

- S'engage à verser 0,74% de la masse salariale avec application d'un minimum et d'un maximum par agent salarié fixé au règlement de fonctionnement du CNAS.

- Les crédits seront inscrits au chapitre 64 de l'article 6478 du budget.

Séance du 25 mars 2003

1 - Approbation du Compte de Gestion 2002

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de 2002, les décisions

modificatives qui s'y attachent, le détail des dépenses effectuées, des mandats délivrés... Le compte de gestion dressé par le receveur, l'état de l'actif, du passif des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2002.

- Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2001.

Le Conseil Municipal statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01/01 au 31/12/2002, sur l'exécution du budget de 2002, sur la comptabilité des valeurs inactives. Déclare que la compte de gestion dressé pour 2002 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2 - Affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2002

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2002, le Conseil Municipal procède à l'application du résultat de la section de fonctionnement.

3 - Vote du budget primitif 2003

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le budget 2003 présenté par M. Caderon Receveur Percepteur.

Le budget s'équilibre en section de fonctionnement à 493 600,74 Euros avec un virement à la section investissement de 127 892 Euros.

La section investissement s'équilibre à 552 248,01 Euros (Voir détail dans les pages suivantes concernant le budget) Le coefficient de variation des taxes est de 1,039. Des subventions sont accordées aux Associations 7 900 Euros.

4 - Création d'un budget annexe MAPAD

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, décide la création d'un budget annexe concernant la Maison de retraite et sollicite son inscription auprès de l'INSEE.

Budget primitif 2003 - MAPAD

- Section fonctionnement

Dépenses 2003 - Virement section investissement 35 000 Euros

Recettes 7474 - Participation des communes 35 000 Euros

- Section investissement

Dépenses 2031 - Frais études 35 000 Euros

Recettes 021 - Virement section fonctionnement 35 000 Euros.

5 - Lotissement des Landes - Approbation du dossier de lots

Ce lotissement se compose de 5 lots d'une superficie totale de 4197 m².

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- Approuve le dossier de demande de lotissement

- Confirme la D.D.E. en qualité de maître d'œuvre
- Autorise le Maire à signer les pièces nécessaires à la réalisation du lotissement

- Charge le Maire de solliciter auprès du Conseil Général une subvention possible au titre des «Lotissements Communaux» et d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2003.

6 - Fixation du prix au m² et délégation au maire pour signer les actes de vente

Après délibération le prix est fixé à 28 Euros HT le m².

Le maire est autorisé à signer les pièces constituant le dossier, les actes et ventes à intervenir.

7 - Vente de deux lots sur les parcelles cadastrées AH n°29 et 142

Suite au x nombreuses demandes d'acquisition de terrain et pour y répondre le Conseil Municipal fixe le prix d'acquisition à 32 Euros HT le m². Délégation est donnée au Maire pour signer les pièces du dossier et les actes de ventes à intervenir.

8 - Contrats Assurance GROUPAMA

Pour tenir compte de la réglementation des marchés publics en matière de contrat d'assurance, le Maire présente la proposition d'avenant au contrat applicable à tous les contrats souscrits avec GROUPAMA Assurances, et propose d'en fixer la durée à 44 mois à compter du 01/01/2003.

Le Conseil Municipal décide de fixer à 44 mois la durée des contrats.

9 - Acquisitions de terrain à M. et M^{me} FOUR

Suite à l'entretien de M. le Maire avec M. et M^{me} FOUR concernant une bande de terrain prise sur la parcelle ACn°170, indispensable pour les travaux d'aménagement d'un chemin piéton à Lagarde, et évaluation des Services Fiscaux à 18,50 Euros le m², le Conseil Municipal fixe le prix à 1 110 Euros, avec obligation pour la commune d'effectuer les travaux de goudronnage.

Après délibération le Conseil Municipal autorise le Maire :

- à établir un document d'arpentage par le cabinet Claveirolle et Coudon.

- à signer l'acte d'achat.

10 - Acquisition de terrain à M^{me} DUSSAULT

Pour les travaux d'aménagement du carrefour de Lagarde l'acquisition d'une bande de terrain de M^{me} DUSSAULT est nécessaire.

Surface nécessaire 78 m² sur la parcelle n° 180 section AC.

Après fixations du prix 360 Euros services fiscaux et arpentage le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les actes de vente.

11 - Acquisition terrain M. DELZONS

Pour réaliser les travaux d'élargissement de la voie et du carrefour Communal situé à Brousse, M. DELZONS accepte de céder à la commune une bande de 51 m² mise sur la parcelle n° 44 section AA.

Les services fiscaux fixent le coût à 35 Euros.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer les actes de vente.

12 - Acquisitions de terrain Salavert

Pour réaliser les travaux d'élargissement de la voie et du carrefour communal de Brousse, M. Salavert Louis accepte de céder à la commune une bande de terrain de 470 m² prise sur les parcelles AA n° 27, 37 et 47.

Au fil des réunions du Conseil Municipal

Le prix fixé par les services fiscaux est de 290 Euros.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les actes de vente.

13 - Terrain puits de pompage Lagarde

Les puits de pompage de Lagarde ne sont plus exploités par Aurillac Communauté qui a procédé à leur démolition. La commune de Reilhac toujours propriétaire de l'emprise foncière, le Conseil Municipal après information du Maire.

- Décide de céder la parcelle n°68 section AC à M. Freyssinier et ses ayants droits pour l'euro symbolique

- De faire abolir la structure de passage sur la parcelle AC 67 et de permettre la protection.

14 - Renouvellement du contrat CES de Magnin Mathieu

Ce contrat se termine le 31 mai 2003.

Le Maire est autorisé à signer le renouvellement de la convention entre la DDTE et la commune pour 6 mois du 01/06 au 30/11/2003.

Séance du 25 juin 2003

1 - Opération cœur de village

Pour parvenir à une redynamisation de la commune il conviendrait d'aménager certains Espaces du bourg et de certains hameaux. Il existe pour parvenir à ces réalisations une opération Cœur de Village initiée par le Conseil Général. Un diagnostic préalable vise à faire un état des lieux et à élaborer un programme cohérent intégrant l'aménagement des espaces publics, place, rue, traversé de bourg, la fonction des bâtiments communaux etc...

Le Conseil Municipal après avoir délibéré :

- décide de s'engager dans une opération Cœur de Village

- Sollicite l'inscription de la commune à l'opération Cœur de Village auprès du Conseil Général

- Sollicite l'intervention du CAUE pour le diagnostic préalable.

- Sollicite une subvention (représentant 40% du diagnostic) auprès du Conseil général.

2 - Soutien aux syndicats agricoles

Suite aux décisions de la Commission Européenne d'infliger une lourde amende aux six syndicats et fédérations agricoles français, en raison de la mise en place à l'automne 2001 d'une grille de prix d'achat minimum pour les bovins, et aux condamnations prononcées ignorant la chute des prix de 20 à 30 % (crise ESB), le Conseil Municipal, devant cette sanction financière, et l'accentuation de la baisse du nombre de paysans décide d'apporter son soutien aux organisations agricoles concernées, et demande à la commission Européenne de revoir son jugement qui porte atteinte à la liberté des citoyens de défendre un revenu minimum.

3 - Contrat d'entretien des appareils électriques (cloches, horloges) de l'Eglise

Un nouveau contrat d'entretien doit être signé avec l'entreprise Brouillet.

Le Conseil Municipal accepte la signature du contrat pour 5 ans.

4 - Objet convention d'honoraires

Le relevé topographique de la parcelle AD n° 125 sur laquelle va être implanté le futur lotissement des Landes nécessite la signature d'une convention avec la SCP Claveirolle et Coudon pour un montant de 743,91 Euros TTC.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à cette signature.

Relevé topographique de la MAPAD et du Centre Bourg.

Le relevé pour le Centre Bourg par la SCP Claveirolle et Coudon, s'élève à 1 746,76 Euros TTC. Le Maire est autorisé à signer la convention avec cette SCP. Le relevé complémentaire pour la MAPAD s'élève à 747 Euros TTC, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec la SCP Claveirolle et Coudon.

5 - Aménagement du chemin piéton de Lagarde

La SCP Claveirolle et Coudon doit procéder à une division de terrain pour la réalisation de 2 documents d'arpentage entre les propriétés Four et Barres.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention d'honoraires à la SCP de 670,96 Euros TTC.

6 - Demande d'intervention du service intérim du Centre de Gestion du Cantal

Remplacement d'un agent titulaire du 01/10 au 30/11/03 momentanément indisponible.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire de recruter un agent et signer un contrat avec le centre de gestion, durée hebdomadaire de travail 20/35^{ème} pour travaux d'entretien de voirie du 01/10 au 30/11/03.

7 - Projet de réalisation d'une maison d'accueil pour personnes âgées. Convention de Prestations avec l'Institut de Gérontologies du Cantal - Participation des Communes

Suite à la délibération du 03/04/2001, fixant la participation des communes adhérentes au projet de réalisation d'une MAPAD à 27,19 Euros par habitant pour les frais d'étude de faisabilité du projet de 1 60 80 F (24 513,80 Euros) pour les 6 premières communes adhérentes, Jussac, Naucelles, Crandelles, Teissières de Cornet, Ayrens et Reilhac. Depuis 5 nouvelles communes adhérent à ce projet. Le Maire propose de maintenir la même participation. Le trop versé sera reporté sur les frais qui seront engagés par la suite. Une convention sera signée avec toutes les communes.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à mettre les titres de recettes correspondants et à signer la convention.

Les nouvelles communes sont : Freix Anglards, Laroquevielle, St-Cernin, Tournemire, Marmahac

Séance du 21 octobre 2003

1 - Aménagement du lotissement communal des Landes - Choix de l'entreprise pour les travaux de VRD

Un avis d'appel à la concurrence a été lancé le 04/07/03 pour la réalisation des travaux.

Six entreprises ont remis une offre.

La commission d'appel d'offre s'est réunie le 27/08/03 et a choisi l'entreprise EUROVIA.

Le Conseil Municipal, autorise le Maire à signer le marché concernant l'aménagement du lotissement des Landes, avec l'entreprise EUROVIA pour un montant de 72 962,50 Euros HT.

2 - Aménagement du lotissement des Landes : Convention France Telecom

Une convention est signée avec France Telecom pour prestations suivantes :

- Conseil pour les travaux du génie civil

- Visite de chantier

- Contrôle technique de mise en conformité

Coût de l'intervention 587 Euros TTC.

3 - Aménagement du lotissement des Landes : Convention Gaz de France

Une convention est signée avec gaz de France pour les prestations suivantes :

- Réalisation du réseau de distribution et raccordement de chaque lot à partir du réseau principal.

Coût 1 524,50 Euros HT pour les 5 lots.

4 - Alimentation basse tension du lotissement

Les travaux d'alimentation en basse tension seront effectués par le syndicat Départemental d'électricité.

Montant du devis estimatif : 7 378,38 Euros HT.

Participation du syndicat 40% du montant HT.

5 - Eclairage public du lotissement

Ces travaux seront effectués par le Syndicat Départemental d'Electricité.

Montant estimatif des travaux : 7 094,76 Euros TTC.

Participation du Syndicat 40% du montant HT.

6 - Travaux d'enfouissement du réseau téléphonique à Cap Del Couderc

Lors des travaux de renforcement de l'éclairage public à Cap del Couderc, il avait été convenu de réaliser les travaux d'enfouissement du réseau téléphonique.

Ces travaux de 1 979,34 Euros TTC sont à la charge de la Commune.

7 - Renouvellement du contrat CEC de Roger Vignal

Ce contrat se termine le 30/11/03. Sur proposition du Maire, et tenant compte que les contrats CEC peuvent être renouvelés sur 5 ans, le Conseil Municipal l'autorise à signer le renouvellement du contrat avec la DDTE.

8 - Renouvellement du contrat CES de Magnin Mathieu

Le contrat se terminant le 30/11/03, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le renouvellement du contrat pour 6 mois du 01/12/2003 au 31/05/2004 avec la DDTE.

9 - Majoration des tarifs de location de la salle polyvalente à compter du 01/001/2004.

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de la proposition de modification du règlement par la

Au fil des réunions du Conseil Municipal

commission d'animation concernant l'utilisation de la salle polyvalente.

Pour les tarifs : gratuit pour les associations de la commune.

Pour les particuliers de la commune et associations extérieures voir tableau dans ce bulletin.

Pour toute location, une caution de 200 Euros sera demandée.

10 - Modification du POS

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que suite à des demandes d'urbanisme sur le secteur de Brousse et considérant que les parcelles concernées se situent en zone NA du Plan d'Occupation des Sols, il y a eu lieu de présenter un plan d'ensemble. Ces parcelles étant situées également dans le périmètre de protection des monuments Historiques, le projet de plan d'ensemble a été présenté à Madame l'Architecte des Bâtiments de France qui l'a approuvé. Il y a donc lieu maintenant de l'annexer au P.O.S. par la procédure de modification du P.O.S.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal d'engager la procédure de modification du P.O.S. et d'étudier lors de cette modification les demandes faites par plusieurs propriétaires.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré,

- ACCEPTE la proposition de M. le Maire.

11 - Décision modificative n°1

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier du receveur percepteur demandant de procéder à une décision modificative pour l'ajustement de l'état de la dette. Il s'agit d'une opération de régularisation qui se traduira par les écritures suivantes :

1) Section Investissement :

Recettes :

- Article 1641 : + 40 678,96 € (Opération d'ordre de section à Section)

- 021 : Virement de la section de fonctionnement : - 40 678,96 €

Section de Fonctionnement :

Dépenses :

- 023 : Virement à l'investissement : - 40 678,96 €

- Article 6718 : + 40 678,96 €

2) Section Investissement :

Recettes :

- Article 1641 : + 21 437,52 € (Opération à l'intérieur de la section)

Dépenses :

- Article 1021 : + 21 437,52 € (Opération à l'intérieur de la section)

OBJET : Décision Modificative N°2

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il y a lieu de procéder à la décision modificative suivante pour régulariser des écritures passées en 2002 concernant des travaux d'éclairage public :

Section de Fonctionnement :

Dépenses :

* Article 61523 : + 2 308,71 €

* 023 : Virement à l'investissement : - 2 308,71 €

Section Investissement :

Recettes :

* 021 : Virement de la section de fonctionnement : - 2 308,71 €

* Article 238 : Avance sur travaux Éclairage Public : + 2 308,71 €

Séance du 16 décembre 2003

1 - Décision modificative budgétaire n°3

Section de fonctionnement en recettes 13 505 €
Réparties en dépenses :

- Charges à caractère général : 11 930 €

- Charges personnel : 1 175 €

- Autres charges : 50 €

- Charges financières : 150 €

Section investissement en recettes 13 642,17 €

Réparties en dépenses 13 642,17 €

Travaux voirie, travaux éclairage public, travaux de bâtiments, logiciel informatique, cadastre.

2 - Aménagement des voies communales de Laveissière, Brousse, Reilhaguet, voie entre VC n° 8 et cimetière - Demande DGE 2004

M. le Maire présente au Conseil Municipal le dossier d'avant projet sommaire établi par la DDE, pour les projets cités en objet.

Montant des travaux HT :

- 23 140 € pour l'aménagement de la voie communale entre VC n°8 et le cimetière.

- 29 491 € pour les voies communales de Laveissière, Brousse et Reilhaguet.

Le Conseil Municipal approuve ces travaux dont le financement TTC est le suivant :

- Subvention DGE prévue 13 158,00 €

- Fonds propres 49 788,67 €

3 - Avis sur le plan d'urbanisme de Crandelles

Le 1^{er} octobre la commune de Crandelles a arrêté le projet de plan local d'urbanisme de la commune.

Ce PLU comprenant des parcelles jouxtant la commune de Reilhac le Conseil Municipal avait souhaité être consulté.

Ces parcelles classées en zone agricole, le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de PLU de Crandelles.

4 - Recrutement d'un CE au 01/12/2003

L'ANPE a donné un avis favorable concernant la création d'un poste de CES à l'École à compter du 01/12/2003. Le Conseil Municipal accepte le recrutement de Mme Germain domiciliée au Bourg et répondant aux critères pour pourvoir à cet emploi. (Durée 6 mois).

5 - Avenant à la convention avec le Centre de Gestion

La prolongation d'arrêt de travail de Laurent Beguet jusqu'au 15/12/2003 à nécessité un avenant pour prolonger la convention avec le Centre de Gestion.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cet avenant.

6 - Subvention à la F.A.L pour le Tour du Cantal Pédestre

Reilhac a accueilli le tour du Cantal Pédestre 2003.

Une subvention a été attribuée à la F.A.L. organisatrice de cette manifestation de 183 €.

MÉMENTO À L'USAGE DES ADMINISTRÉS

1 - Pièces à fournir à l'appui d'une demande de :

- Carte Nationale d'Identité - Validité 10 ans

• Première demande : extrait d'acte de naissance - copie du livret de Famille - 2 photos d'identité - facture E.D.F. ou Télécom - Imprimé de demande à remplir au secrétariat.

• Renouvellement : ancienne C.N.I. - justificatif domicile - imprimé de demande - 2 photos d'identité.

- Passeport - Validité 10 ans

• Première demande : 2 photos d'identité - Carte Nationale d'Identité - Imprimé de demande à remplir au secrétariat - timbre fiscal 60 F - livret de famille - justificatif domicile.

• Renouvellement : ancien passeport - timbre fiscal 60 F - 2 photos d'identité - imprimé de demande - justificatif domicile. Pour les mineurs Timbre Fiscal 30 F - Validité 5 ans.

- Fiche d'Etat-Civil

Depuis le 01/01/01, la Fiche d'Etat Civil est remplacée par une photocopie du livret de Famille. Copie certifiée conforme = obligatoire seulement pour les administrations étrangères.

2 - Urbanisme / Construction :

Pour toute construction supérieure à 20 m² : obligation de déposer un permis de construire. Pour toute construction inférieure à 20 m², pour les clôtures, les modifications de façades, de toiture... : obligation de déposer une déclaration de travaux.

Imprimés à disposition au secrétariat

Pensez à régulariser votre situation car il peut être exigé la démolition des constructions non autorisées.

3 - Recensement Service National

Les jeunes de 16 ans révolus sont invités à se faire recenser à la Mairie.

4 - Adresses utiles :

• Communauté d'Agglomération - Service de l'eau - 04 71 63 70 77

• ANPE - Maison de l'Emploi

16 Place de la Paix - Aurillac - 04 71 43 40 90

• ASSEDEC - 4, rue de Versailles - Aurillac - 04 71 45 59 20

• CAF - 15, rue Pierre Marty - Aurillac - 04 71 46 58 00

• CPAM - 15, rue Pierre Marty - Aurillac - 04 71 46 57 00

• UDAF - Information des familles

9, rue de la Gare-Aurillac - 04 71 48 42 42

• ACART - Ass. Cantalienne Aide à la Remise au Travail et repas à domicile - 50, rue des carmes - Aurillac - 04 71 48 49 64

• ADMR - Aide à Domicile en Milieu Rural

9, rue de la Gare - Aurillac - 04 71 48 63 25

• ADAVEMIC - Aide à Domicile Pers. Agées et Malades...

30, av. Milhaud - Aurillac - 04 71 48 42 46

• Mission Locale pour l'Insertion Sociale et Professionnelle des jeunes Maison de l'Emploi -

16 Place de la Paix - Aurillac - 04 71 43 40 90

• SIAD - Service de Soins à Domicile

1, rue de la Jordanne - Aurillac - 04 71 64 16 07

• P.L.I.E. - Plan local d'insertion par l'économie

Maison de l'Emploi - 16 Place de la Paix - Aurillac - 04 71 45 60 40

• Présence verte Télé-alarme

Rue du Coq Vert - Aurillac - 04 71 48 82 31

Budget 2003

Le budget a été voté, à l'unanimité par le Conseil Municipal le 25 mars 2003. Les résultats de l'année antérieure ayant été repris, il n'y a pas eu de budget supplémentaire. Les modifications budgétaires ont été enregistrées par décision modificative.

Le montant du budget primitif 2003 s'établit à 1 045 848.70 € se répartissant comme suit :

Section de Fonctionnement : 493 600.74 €
Section Investissement : 552 248.01 €

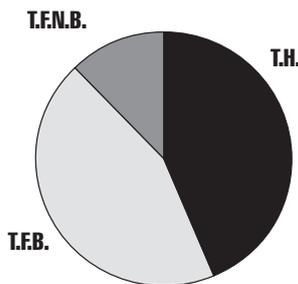
Produits des 3 taxes pour la commune pour l'année 2003 :

Taxe Habitation 80 028,00 €
Taxe Foncière bâtie 80 997,00 €
Taxe Foncière non bâtie 22 497,00 €
TOTAL 183 522,00 €

Ces contributions directes représentent 37.18 % des recettes du budget de fonctionnement.

Évolution des taux des trois taxes communales :

	Taux 200 et 2001	Taux 2002	Taux 2003
T.H.	14,48	14,70	15,16
T.F.B.	19,88	20,18	21,39
T.F.N.B	78,66	79,84	79,98



LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

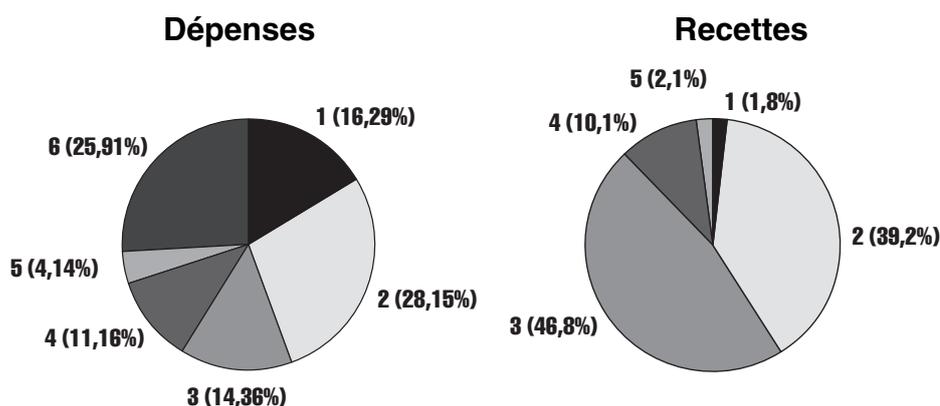
Les Dépenses se décomposent comme suit :

1 - Charges à caractère général qui comprennent les dépenses d'énergie, d'alimentation, de carburant, de fournitures diverses, d'entretien de voirie, de terrain et de matériel, de documentation, de frais PTT, de locations, de maintenance, d'assurances et d'impôts fonciers.	80 398,60 €
2 - Charges de personnel qui comprennent les salaires, les charges et cotisations diverses.	138 930.00 €
3 - Autres charges de gestion courante qui comprennent les indemnités des élus, le remboursement du contingent d'aide sociale, les participations au Syndicat du Col de Légal, subventions aux associations et au C.C.A.S et reversement à la Communauté d'Agglomération	70 885.00 €
4 - Charges financières qui correspondent principalement aux remboursements des intérêts d'emprunt	55 064.00 €
5 - Charges exceptionnelles (transfert des dépenses au budget annexe de la Maison de Retraite	20 431.14 €
6 - Prélèvement pour dépenses d'investissement	127 892.00 €

Les recettes :

1 - Ventes de produits qui comprennent les recettes de la cantine, garderie, redevance d'occupation du domaine public et concessions dans cimetière	9 071.00 €
2 - Impôts et taxes qui comprennent les contributions directes (impôts locaux) les compensations versées par l'État pour le FB et la TH pour les exemptions, la taxe sur les pylônes, la taxe additionnelle aux droits de mutation et la dotation de solidarité.	193 397.00 €
3 - Dotations - Subventions particulières qui comprennent la Dotation Globale de Fonctionnement et les cotisations spécifiques versées par l'État	231 030.00 €
4 - Autres produits de gestion courante et recettes diverses qui comprennent les locations de la salle polyvalente, la participation du CNASEA pour les CES et CEC et travaux en régie	49 766.86 €
5 - Excédent de fonctionnement reporté (année 2002)	10 335.88 €

Répartition en pourcentage :



LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses s'élèvent à 552 248.01 €

* Opérations financières comprenant le report de l'exercice 2002 et les remboursements du capital des emprunts	243 268.01 €
* Programme de voirie : - Aménagement des rues du Haut du bourg - Aménagement du Lotissement des Landes - Aménagement du chemin piéton de Lagarde - Pluvial	255 331.00 €
* Travaux Eclairage Public - Liés au passage du gaz - Eclairage Public Chemin Piéton de Lagarde - Divers travaux	19 900.00 €
* Aménagement des bâtiments : - Salle de classe maternelle - Cantine - Local Chasseurs	6 340.00 €
* Aménagement Aires de loisirs - Reilhaguet et à Brousse	7 769.00 €
* Mise aux normes terrain de Foot - Main courante et déplacement du mat	7 000.00 €
* Acquisition de matériel - Jeux pour école, logiciel Cadastre Mairie, - Matériel Gym, - Tables et chaises Classe maternelle, salle des Fêtes ...	12 600.00 €

Ces dépenses sont financées par :

Subvention État (DGE) pour l'aménagement du chemin piéton (solde)	2 440.00 €
Subvention de l'Etat (DGE) pour l'aménagement des rues du Haut du Bourg	18 300.00 €
Subvention (Fonds d'Équipement des Communes) pour travaux de voirie	41 172.00 €
Subvention du Conseil Général - Travaux de finition de voirie Lot des Violettes (solde) - Lotissement des Landes	21 583.00 €
- Subvention Ligue Française de Foot pour mise aux normes terrain de foot	4 000.00 €
- Vente de terrains	167 200.00 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé	129 168.01 €
- Virement de la section de Fonctionnement	127 892.00 €
- Emprunt à prévoir	20 600.00 €

Subventions aux associations :

Association des Parents d'Élèves	2 552.00 €
Football Club Reilhacois	2 592.00 €
Comité des Fêtes	990.00 €
Le Tilleul Reilhacois	260.00 €
Club des Ainés	230.00 €
A.C.C.A.	229.00 €
Club Canin Cantalien	153.00 €
La Quille Reilhacoise	77.00 €
Comice Agricole de Jussac	46.00 €
Association des Anciens d'Algérie	31.00 €
Association de Pêche	16.00 €
Bibliothèque Centrale de Prêt	76.00 €
Bibliothèque Sonore	46.00 €
Pupilles Ecoles Publiques	23.00 €
Association Jeunesse et Plein air	31.00 €
F.A.L.	23.00 €
Association Lutte Contre le Cancer	77.00 €
Association Donneurs de Sang Jussac	50.00 €
Vallée des Poètes	100.00 €
Provision	146.00 €
TOTAL DES SUBVENTIONS	7 900.00 €

Vœux 2004

Les Vœux du Conseil Municipal

C'est en très grand nombre, que ce 10 janvier 2004, les Reilhacoises et Reilhacois ont répondu par leur présence, à l'invitation de Jean-Pierre PICARD, Maire, et de son Conseil Municipal à la cérémonie des vœux qui s'est déroulée à la salle des fêtes.



« la manifestation qui nous réunit aujourd'hui constitue un des moments forts de ce mois de Janvier. Au seuil de cette année nouvelle, je succombe volontiers à la tradition des vœux qui est celle de l'espoir, du bonheur pour vous, pour nous, pour notre commune et bien au delà.

A l'Ecole un demi-poste d'enseignant remis en question

Monsieur L'Inspecteur d'Académie,

Suite à votre courrier en date du 9 janvier 2004 reçu en Mairie le 28 janvier, nous sommes surpris que vous nous annonciez la possibilité de retrait du demi-poste qui avait été crée en septembre 2003, après la fermeture d'un poste en 2002.

Le Conseil Municipal, après examen de la situation, vous demande de bien vouloir considérer l'ensemble des arguments qui justifie le maintien de ce demi-poste.

En effet, des perspectives de développement de la commune à court terme pour les années 2004 et 2005 sont importantes :

- Construction de 5 pavillons au Lotissement des Landes, programmée pour le 1^{er} trimestre 2004,

- Construction d'une Maison de Retraite qui a reçu un avis favorable de la CROSS en juin 2003. Cette maison de retraite d'une capacité de 68 lits s'accompagnera de la création de 45 emplois.

L'aménagement de la partie Sud du Bourg d'une superficie de 5 hectares, fait actuellement l'objet d'une étude Cœur de Village, dans le but d'inclure une zone pavillonnaire à titre locatif et d'accession à la propriété en 2004-2005.

- Lors du dernier recensement, Reilhac comptait 986 habitants (avec 9 % d'augmentation de la population). A ce jour, on peut estimer que celle-ci approche les 1 100 habitants.

- L'argument majeur pour le maintien de ce demi-poste s'appuie sur le nombre d'enfants

Une année est passée, une autre commence où tout est possible avec l'espoir d'un monde meilleur, d'une société plus juste, plus humaine...».

Jean-Pierre PICARD a également profité de cette occasion pour présenter aux habitants, et aux personnalités présentes, dont le Conseiller Général du Canton de Jussac, Jacques MARKARIAN, Les principales réalisations effectuées sur la commune en 2003, tout en s'attachant à celles prévues pour 2004.

* Réalisation de la Maison de Retraite encore dans l'attente de l'obtention des crédits d'Etat pour son fonctionnement.

* Projet de réfection des rues du haut du Bourg en collaboration avec l'architecte des Bâtiments de France. Ce projet se trouvant dans le périmètre de l'Eglise, monument classé.

* Mise en travaux du lotissement des Landes avec la construction de 5 pavillons.

* Programmation d'une procédure d'aménagement locale appelée Opération Cœur de Village. Cette opération portera également sur le village de Brousse et de Reilhaguet.

Il ne manquait pas de parler des objectifs de la Communauté d'Agglomération pour 2004 et 2005.

- Travaux de la fabrique théâtrale

scolarisés : 66 actuellement avec des perspectives d'avenir non négligeables.

- la scolarisation de sept enfants nés en 2001 au cours de l'année 2004.

- sept enfants nés en 2002, en attente pour la rentrée 2004.

- l'estimation d'une arrivée de 8 enfants dans la commune en 2004-2005, suite au lotissement en cours de réalisation de 5 pavillons, et autres constructions dans la commune.

Quatre départs seulement sont prévus en 6^{ème}.

Depuis plusieurs années, la commune s'est attachée à faciliter les tâches des enseignants et professeurs d'école par des investissements très importants et a consenti un effort particulier au niveau du fonctionnement et de l'encadrement avec un personnel mis à disposition 2 ATSEM, 1 agent d'entretien et 1 C.E.S.

Le groupe scolaire a été équipé de jeux extérieurs pour les enfants en 2003 et prévoit pour cette année l'aménagement d'une salle de motricité.

Un centre social est en cours de création sur le canton de Jussac, dans lequel adhère la commune de REILHAC.

Le groupe scolaire ayant déjà été très perturbé par la fermeture d'un poste en 2002, et par l'attribution d'un 1/2 poste à la rentrée 2003, il est certain que la suppression à nouveau de ce 1/2 poste, ne peut que troubler le bon fonctionnement et la qualité de l'enseignement pour les enfants; Cette suppression se traduirait par une grande déception pour les enfants,

- Choix du concepteur pour la halle polyvalente
- Le nouveau centre aquatique.

Puis avant d'inviter les présents à déguster les gourmandises préparées par le personnel communal et les membres du Conseil Municipal, il remerciait chaleureusement tous ceux qui sont au service de la commune accomplissant une mission de proximité pour l'ensemble des Reilhacois sans oublier les enseignants, l'ensemble des responsables d'associations et les services de l'Etat, du Département, de la DDE, Services Fiscaux, Cadastre, Domaine, pour leurs compétences et leur écoute.

Jacques MARKARIAN, Conseiller Général du Canton, a également adressé ses vœux à tous les Reilhacois.

Et tradition oblige, la cérémonie s'est prolongée dans la convivialité.



A.F.

les parents, le conseil municipal et l'ensemble des habitants de REILHAC.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de surseoir au retrait du 1/2 poste.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de mon profond respect.

Le Maire,
J. P. PICARD

Réponse de Monsieur l'Inspecteur,

Monsieur le Maire,

Votre correspondance du 03 février 2004 a retenu toute mon attention.

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'au regard de l'équité qui doit présider à l'élaboration de la carte scolaire, j'ai proposé au Conseil Départemental de l'Education Nationale réuni le 05 février 2004, la suppression d'un demi-poste à l'école de Reilhac.

Cependant, compte-tenu des éléments que vous évoquez et dans l'hypothèse où ce comptage confirmerait une augmentation réelle d'élèves présents à la rentrée, j'envisagerais de réexaminer cette mesure début septembre 2004.

Je me tiens à votre disposition pour toute information complémentaire dont vous souhaiteriez disposer, et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

L'inspecteur d'Académie,
Jean-Louis BAGLAN

Les Services de l'État en visite à Reilhac



A l'initiative du Conseiller Général Jacques MARKARIAN et des Maires du Canton, Monsieur STOCK, Sous-Préfet, a visité les communes du Canton de JUSSAC le 15 mars 2003. Puis, à quelques mois de son arrivée dans le Département, Monsieur RIGOLET, Préfet, a tenu sur invitation du Conseiller Général, à se rendre le 3 décembre 2003 dans les 5 Communes pour rencontrer les élus et prendre connaissance de leurs réalisations et de leurs nombreux projets.

15 mars 2003 : Monsieur le Sous-Préfet, en présence du Conseiller Général Jacques MARKARIAN, était reçu à la Mairie de REILHAC par Jean-Pierre PICARD, Maire, et son Conseil Municipal. Les divers projets de la commune lui ont été présentés. Cette visite s'est terminée sur le terrain, a permis à Monsieur Le Sous-Préfet de découvrir la commune de REILHAC et en particulier les projets d'amélioration du Haut du Bourg qui devraient se réaliser sur 2003-2004. Monsieur Le Sous-Préfet s'est montré très attentif aux attentes des habitants de REILHAC et nous a assuré de l'aide des Services de l'Etat.



3 décembre 2003 : Monsieur Le Préfet, arrivé tout récemment dans le Département et en visite sur le Canton est venu s'entretenir avec les Elus de REILHAC. Après une réception à la Mairie sur invitation du Maire Jean-Pierre PICARD, du Conseiller Général Jacques MARKARIAN à l'initiative de la visite du Canton, et du Président de l'Agglomération Jacques MEZARD, Monsieur Le Préfet a pu prendre connaissance des diverses réalisations de la Commune, et surtout des projets à venir : travaux dans le Haut du Bourg, nouveau Lotissement des Landes et bien sûr la réalisation de la Maison de Retraite intercommunale et ses états d'avancement. L'Etat devrait, dans les mois qui suivent, se prononcer sur les aides de fonctionnement. Monsieur Le Préfet nous a assuré suivre ce dossier avec la plus grande attention. Puis malgré la pluie, Monsieur Le Préfet s'est déplacé dans la Commune et a pu ainsi s'informer de l'emplacement de la MAPAD.



Ces deux réceptions ont permis d'instaurer un dialogue de terrain et de sensibiliser les représentants de l'Etat sur tous les problèmes auxquels la commune doit faire face pour assurer les services indispensables aux habitants et maintenir des taux d'imposition minimums.

Jean-Pierre PICARD, très satisfait de ces deux manifestations, a tenu à remercier Monsieur Le Préfet et Monsieur le Sous-Préfet pour les aides de l'Etat apportées à la Commune (DGF, DGE) et des bonnes relations avec l'ensemble des services.

Présidée par le Maire, Jean-Pierre PICARD, cette commission dont les moyens de fonctionnement sont attribués par le Conseil Municipal lors du vote du Budget Primitif, est gérée par des membres élus et des membres nommés.

Son rôle est d'apporter un soutien aux personnes en difficultés et aux personnes âgées de la commune.

Les membres élus sont : Mmes APCHIN Ginette, FONTANILLE Viviane, SOUBRIER Christiane et Mr BOULDOYRE Simon ; les membres nommés : Mmes COSTES Marie-Louise, LAPOUBLE Juliette, LABERTRANDIE Marie-José et MEYNIEL Isabelle.

En 2003, la commission s'est réunie pour examiner les demandes de subvention pour séjours et voyages scolaires.

Le projet de mise en place d'un C.L.I.C.(Centre Local d'Information et de Coordination) est en cours d'étude. Il s'étendrait aux communes adhérentes à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac. Outre les partenaires sociaux, les 21 communes devront participer à son financement selon un mode de répartition à définir.

La commune de REILHAC adhère également à l'association ABC (Association Accueil Boutique Conseil : **Épicerie Sociale**). Le but de ce service est d'apporter une aide ponctuelle aux personnes en difficultés. Les dossiers sont instruits par l'Assistance Sociale du secteur, Madame TANAVELLE qui assure deux permanences par mois : les 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de 10 H à 12 H à la mairie de REILHAC.

La Maison de Retraite : Ayant reçu l'accord de la CROSS, ce projet intercommunal regroupant 11 communes : REILHAC, JUSSAC, NAUCELLES, CRANDELLES, TEISSIERES-DE-CORNET, AYRENS, ST-CERNIN, TOURNEMIRE, MARMANHAC, LAROQUEVIEILLE et FREIX-ANGLARD) est en bonne voie.

Le 2 mars, jour de la fête des Grands-Mères, les personnes de plus de 63 ans ont été invitées à partager un repas confectionné avec beaucoup de soin, mais aussi de joie et de bonne humeur par les

membres du CCAS, ainsi que par des bénévoles.

Les "Mamies", à leur départ et après avoir dansé comme au bon vieux temps, ont été fêtées par un petit bouquet de jonquilles et d'iris.



Les mamans n'ont pas été oubliées car pour leur fête, le 25 mai, une rose les a honorées.



A Noël, 78 colis ont été confectionnés et distribués avec beaucoup de joie par les membres du CCAS, à nos aînés de plus de 70 ans. 6 boîtes de chocolats fins ont été portées aux personnes résidant en Maison de Retraite.



Les membres du CCAS

Travaux 2003

Lagarde

Sur le secteur de Lagarde, des problèmes hydrauliques sur le ruisseau qui descend de la Cité des Landes, nous a occasionné quelques dégâts. Effectivement le mauvais écoulement des eaux au niveau du Pont de Lagarde est la cause de tous ces désagréments.

Des travaux ont été entrepris par Mr OLIVIER, propriétaire du terrain, en amont du pont (curage et le nettoyage du ruisseau) ; la Commune, de son côté, a remplacé le pont par 2 buses " Ecopal " de diamètre 80, et curé le fossé. A l'heure actuelle, les résultats semblent satisfaisants.

Quelques travaux restent à faire : tête de buse et béton du tablier du pont. Le tout sera réalisé prochainement.



Terrain de sport

La réfection totale de la pelouse et l'agrandissement de l'aire de jeu du terrain de sport entraînent inévitablement le remplacement de la main courante. Le financement est assuré par le Foot Ball Club Reilhacois, l'installation effectuée par les employés communaux et l'emploi jeune du Club.

Après la peinture, le scellement des buts et des poteaux d'angles, la mise en place des abris pour les remplaçants, le terrain est opérationnel ; la saison 2003-2004 peut débuter.

Ecole

Avant la sortie scolaire, une réunion des enseignants, du Conseil d'Ecole et de la Municipalité avait pour objet :

- le bilan de l'année écoulée
- la programmation de la rentrée 2003-2004
- l'étude de l'acquisition d'un jeu pour enfants de 2 à 10 ans du type sphère multi-jeux avec toboggan.

L'emplacement exact dans la cour de l'école a été défini ; les travaux nécessaires à son utilisation ont été réalisés par les employés communaux. Depuis la rentrée scolaire, le jeu est en service

L'entretien courant et quelques réparations ont également été réalisés.

L'ouverture d'un demi-poste nous a occasionné quelques travaux et aménagements supplémentaires.

LOTISSEMENT DES LANDES

Pour le Lotissement des Landes, les travaux de viabilisation étaient programmés pour fin 2003, début 2004. Ils ont débuté et seront terminés en février 2004. Les terrains viabilisés pourront donc être mis en vente.

Cinq pavillons sont prévus. Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie au : 04-71-63-00-63.



CHEMIN PIETON DE LAGARDE

Pour traverser la Route Départementale N° 922 à Lagarde, cela s'averait très dangereux pour les piétons et surtout pour les enfants fréquentant l'Ecole et ceux utilisant les transports pour se rendre à AURILLAC.

Ce problème a été résolu avec l'utilisation du boviduc et les divers travaux de sécurisation qui l'entourent.

La réception des travaux s'est effectuée en présence des responsables de la DDE et des membres de la Commission des travaux.



Urbanisme

En 2003, la commune de REILHAC a délivré :
- 5 Permis de construire
- 13 Demandes de travaux exemptés du permis de construire
- 5 Certificats d'urbanisme

Plan d'occupation des sols

Dans sa séance du 21 octobre 2003 le conseil municipal de REILHAC a décidé d'entreprendre une modification du plan d'occupation des sols. Cette modification se déroulera en 2004. Elle aura pour objet de recenser tous les problèmes inhérents à ce plan et d'y apporter les solutions les plus appropriées.

Opération cœur de Village

Lors de sa séance du 25 juin 2003 le conseil municipal de REILHAC a décidé d'adhérer à l'opération « Cœur de Village » initiée par le conseil général du CANTAL.

BUT :

L'opération « Cœur de Village » a pour but de porter une attention toute particulière sur l'ensemble des espaces publics de la commune, d'anticiper l'évolution du bourg et prendre en compte le contexte paysager. C'est d'abord offrir un meilleur cadre de vie à ses habitants, conserver l'identité du lieu et renforcer son image extérieure en concourant à son développement.

DEMARCHE :

La commune de REILHAC porteuse du projet a consulté les services du conseil général, de la Direction Départementale de l'Équipement et du CAUE pour la mise en place de l'opération « Cœur de Village ». Une réunion de concertation a eu lieu à la mairie de REILHAC le 16 septembre 2003 afin de mettre en place tout le dispositif en présence des acteurs concernés.

L'opération « Cœur de Village » vise à l'élaboration d'un programme cohérent de mise en valeur du bourg et des deux écarts que sont Brousse et Reilhaguet en intégrant l'aménagement d'espaces publics (place, rues, traverse du bourg), les bâtiments communaux (mairie, salle des fêtes, école, logements locatifs...), les extensions de bourg (lotissement, zone d'activité...), les équipements publics (parkings, containers...), le petit patrimoine (four, fontaine...) et l'entretien du patrimoine privé (opérations de réhabilitation).

L'opération « Cœur de Village » permet à la commune de se forger une politique du paysage et du cadre de vie et d'identifier les moyens à mettre en œuvre pour parvenir à ses objectifs d'aménagement.

L'opération « Cœur de Village » favorise la cohérence des interventions grâce à l'élaboration de programmes pluriannuels de travaux coordonnés.



Les diverses étapes de l'opération « Cœur de Village » :

1 - La phase diagnostic :

Elle débutera en janvier 2004 sous la responsabilité de Mme CORABŒUF chargée de l'opération « Cœur de Village » à Reilhac et durera deux mois. Fin février, les orientations d'aménagements seront transmises à la municipalité de sorte qu'en mars 2004 un concepteur puisse engager un plan d'ensemble et notamment sur les abords de la future maison de retraite.

2 - La phase conception

3 - La phase travaux



Des rues à aménager dans le haut de Reilhac

TRI SELECTIF

Poursuivre et amplifier l'effort entrepris en matière de tri sélectif des déchets afin de préserver notre environnement est un devoir civique. Utilisons tous les moyens mis à notre disposition : les points verts implantés sur notre commune et les déchetteries de la communauté d'agglomération d'Aurillac.

Horaires d'ouverture des déchetteries :

YSER :

- du lundi au samedi de 13 h à 19 h
- fermé le dimanche et les jours fériés

QUATRE-CHEMINS :

- du lundi au vendredi de 13 h à 19 h
- le samedi de 9 h à 19 h
- le dimanche de 10 h à 12 h
- fermé les jours fériés

VIDAL Christian
Adjoint chargé de l'urbanisme
et de l'environnement.



L'espace où sera implantée la maison de Retraite

Vie à l'école

SORTIE DE FIN D'ANNEE 2003



Ils se reconnaîtront...

RENTREE 2003

Cette année, l'école s'est vue attribuer un demi-poste supplémentaire, pouvant lui permettre d'accueillir les enfants de 2 ans dans des conditions favorables.

Quelle joie, en arrivant dans la cour, de découvrir " Camille " la chenille, une structure de jeux qui occupe bien les récréations.

Elle a été offerte par la Municipalité que les enfants et les enseignants remercient.

NOËL 2003



Un succulent repas préparé par Mme PLANCHON, a été apprécié par les enfants, les enseignants, Monsieur Le Maire, son Conseil Municipal et les membres de l'APE.

Le lendemain, le Père Noël est passé, distribuant dans chaque classe de jolis cadeaux. L'après-midi s'est terminé par un bon goûter.



A l'année prochaine Père Noël !



UNE FIN D'ANNEE BIEN REMPLIE

Les enfants de l'Ecole de REILHAC ont affronté courageusement cette fin d'année. Rien d'étonnant à cela : le père Noël, vêtu de rouge et de blanc, rodait dans les environs de la Commune et, comme prévu, son point d'impact fût l'Ecole. C'était une évidence ! La cheminée avait été ramonée pour cette occasion !

Jouets pour les petits, cadeaux pour les plus grands, étaient entassés sous les sapins recouverts de boules brillantes et de guirlandes de toutes les couleurs. La joie régnait en maîtresse, et chacun des enfants



manifestait son plaisir et sa satisfaction. Le labeur de toute une année méritait récompense ; encore une fois, à REILHAC, la tradition était respectée, et les jalons pour 2004 mis en place. Le Père Noël, soulagé de son fardeau, a pris bonne note : il faut prévoir...

A. F.

Depuis 2 ans, le dynamisme et la disponibilité des parents d'élèves et du corps enseignant ont permis de réaliser tous les projets proposés. Nos enfants ont pu partir à la Cité de l'Espace à TOULOUSE, sur 2 jours, découvrir le satellite SPOT, satellite d'observation de la Terre et le Météosat.



Nous avons aussi fêté Carnaval en déguisant nos chérubins, et fini le défilé en brûlant Monsieur Carmantran.

L'année s'est achevée aussi bien qu'elle avait commencé, par un très beau spectacle organisé par les maîtresses, avec nos tout petits qui ont appris à planter les choux. Nous devons saluer le bon apprentissage des enfants pour ce spectacle appris en peu de temps ainsi qu'un grand MERCI aux maîtresses.



Ils sont revenus pleins d'étoiles dans les yeux. Nous tenions à remercier les accompagnateurs Mathieu MAGNIN, CES à la Commune de REILHAC, et Mme AUSSOLEIL.

Quant aux petits, ils sont allés découvrir la vie à la campagne, dans une ferme à IMBERT. Les séances de poneys et de piscine ont aussi eu lieu.

A Noël, une séance de cinéma leur a été généreusement offerte par notre ancien Instituteur Monsieur DELOR, et le repas gracieusement offert par la Mairie de notre Commune.

L'APE vous informe que depuis janvier des cours d'Arts Plastiques se déroulent tous les vendredis de 16 h à 18 h à la Salle Polyvalente. Ces cours sont dispensés par un formateur diplômé et sont desti-

nés aux enfants de la Commune jusqu'à 13 ans. Pour tous renseignements, veuillez contacter le bureau APE au 06 89 99 23 06

Très bonne Année Scolaire à Tous.
L'A.P.E.



Des activités scientifiques pour les adolescents dans le cadre du projet éducatif de l'agglomération des communes

Durant 5 jours, 12 adolescents de Jussac, Naucelles et Reilhac ont participé sous l'égide de l'UDAL de la communauté d'agglomération et des municipalités ou Amicale des Parents d'Elèves de Reilhac, à la fabrication et aux lancements de micro fusées.

Deux séances de tir ont eu lieu à Naucelles, mais sécheresse oblige la fin du stage sera reporté aux vacances de Toussaint si la canicule n'est plus au rendez-vous.

Comité des fêtes

Composition du bureau 2003 :

Présidents d'Honneur : M. PICARD Jean-Pierre
M. FAUGERE Louis
Président : M. MAZET Pascal
Vice-Présidents : M. LABERTRANDIE Maurice
M. TOURDE Michel
Trésorier : M. MIGINIAC Jean-Yves
Trésorière adjointe : M^{me} VIARS Joëlle
Secrétaire : M^{me} URIET Sophie
Secrétaire adjointe : M^{me} TOURDE Colette

L'année 2003 fût bien remplie pour le Comité des Fêtes.

La première manifestation fût le **TELETHON** : après une marche à Brousse, le Comité des Fêtes a rassemblé une centaine de personnes autour d'un pot-au-feu géant, servi au foyer.

Le **15 février 2003**, pour le **CARNIVAL** organisé par l'A.P.E., le Comité des Fêtes clôtura la journée par une soirée conviviale, autour d'une estouffade de bœuf, accompagnée de tagliatelles.

Le **23 février 2003**, grâce à Mr LAVEISSIERE Bernard, qui a réservé le foyer du Col de Legal, le Comité des Fêtes a organisé une sortie **SKI DE FOND**. Malgré quelques chutes et une grosse fatigue pour certains, ce fût une sortie fort agréable que nous souhaitons renouveler en 2004, et pourquoi pas sur deux jours ! Nous y réfléchissons !

Le **11 mai 2003**, Mr LEYMARIE Philippe a, une nouvelle fois, régala la population Reilhacoise, avec ses tourtes et tartes cuites au four de Reilhaguet, pour le **MARCHE DE PAYS**. Quant aux exposants, ils n'ont pas eu le succès espéré. C'est pourquoi nous demandons à tous et à toutes de réserver ce jour-là pour faire vos achats de produits régionaux, afin de satisfaire ces quelques exposants et de maintenir cette manifestation fort sympathique. La date du Marché de Pays 2004 est fixée au 9 mai 2004. Prenez note et venez nombreux !!



Le **15 juin 2003**, le Comité des Fêtes participe à une **JOURNEE PEDESTRE**, organisée par le Comité d'Agglomération, qui remercie vivement le Président et son Trésorier pour l'accueil chaleureux des marcheurs.



Les **01,02 et 03 août 2003, FETE PATRONALE**. Malgré la canicule, la participation de la population Reilhacoise et ses environs fût encore une fois remarquable. La fête patronale débuta le vendredi 1er août par un concours de pétanque où s'affrontèrent petits et grands. La journée du samedi rassembla quelques 70 doublettes pour un deuxième concours de pétanque, l'après-midi. A 22h30, après la retraite aux flambeaux, PAT et JOS ont présenté un spectacle de clowns fort apprécié par les enfants de la commune et ses environs. SONO CENTRE clôtura la soirée, sur la place de la mairie, à la grande joie des ados !!

Dimanche **3 août**, après un réveil difficile pour les membres du Comité, chacun a pu apprécier la vente des croissants à domicile, suivie à 10 heures par la messe de la ST LAURENT. Puis à 12 heures, arrivait la BANDA DE ST JUNIEN, pour animer l'apéritif offert par la municipalité. L'après-midi du dimanche, le DRAGSTER A TRACTION HUMAINE n'a attiré qu'une faible participation (faible participation dûe probablement à la chaleur). Après le championnat de dragster à traction humaine, les enfants nous conduisent sur la place de la mairie pour nous présenter les vélos fleuris. Bravo à tous et un grand merci à LA GRANDE RECRE qui a accepté de sponsoriser ce concours de vélos fleuris en offrant à chacun des lauréats de belles peluches animées.

20 H 30 : Après l'apéritif, la cuisse de bœuf à la broche, animée par la BANDA DE ST JUNIEN, a réuni 350 personnes.

20 H 45 : Feu d'artifice tiré par notre Ami LOULETTE, suivi par un bal gratuit en plein air pour clôturer ces trois jours de fêtes.



Le Comité des Fêtes remercie tous les Reilhacois, Reilhacoises, sponsors et bénévoles pour leur participation à l'organisation des manifestations. Merci et félicitations particulièrement à Mme WISNIEWSKI pour la confection des drapeaux qui embellissent les rues de Reilhac.

Le Bureau tient également à remercier les conjoints et conjointes des membres du Comité pour leur aide précieuse pendant ces trois jours de fête et pour chacune des manifestations.



RENDEZ-VOUS A L'ANNEE PROCHAINE.

Le Président,
Pascal MAZET

Composition du nouveau bureau 2004

Président : M. TOURDE Michel
Vice-Présidents : M. LABERTRANDIE Maurice
M. MAZET Pascal
Secrétaires : M^{me} TOURDE Colette
M^{me} URIET Sophie
Trésoriers : M. MIGINIAC Jean-Yves
M^{me} VIARS Joëlle

Football Club Reilhacois

Notre club a vécu une saison bien délicate et pour le moins inhabituelle par le fait majeur que nous avons choisi de jouer toute la saison dernière 2002-2003 loin de nos bases, sur les installations du club de la Haute-Chataigneraie (Entente des communes de Leucamp, Prunet et Teissières Les Boulies). Décision voulue par le club et en accord avec la municipalité du fait des travaux engagés au printemps 2002 sur notre stade. Cet handicap, certes sportif mais aussi financier, a été bien accepté par tous, compensé grâce aux excellentes relations entretenues entre nos deux clubs et la mise à notre disposition de très bonnes structures permettant d'évoluer dans de bonnes conditions de jeu.

Si les résultats sportifs n'on pas été exceptionnels il n'en demeure pas moins que les objectifs fixés en début de saison ont été atteints à savoir le maintien des équipes 1 et 2 dans leur division respective, la 1^{ère} et 2^{ème} division du District. La formation 3 a figuré honorablement dans son championnat de 4^{ème} division.

La très belle satisfaction du Club est venue de l'équipe féminine confirmant les progrès enregistrés en terminant leader invaincu de son championnat. Nos filles ont également remporté le challenge départemental Futsal se classant à la 4^{ème} place lors de la finale régionale jouée à Veyre-Monton.

Un autre volet de notre club est son rôle associatif au sein de la commune. L'équipe

dirigeante a parfaitement assuré ses animations habituelles que sont les 3 concours de belote, la distribution des calendriers qui reçoivent un accueil toujours aussi chaleureux auprès de la population Reilhacoise, la soirée repas-tirage de la tombola, une nouveauté cette saison avec une soirée réunissant tous les partenaires du club et enfin pour terminer l'assemblée générale du club en mai dernier. Il est bon de rappeler le soutien que nous apportons à l'Amicale des joueurs et anciens licenciés du club que chacun peut rejoindre en contactant les membres du bureau.

Le football club reilhacois assure également un rôle d'employeur. Créé en décembre 1998 pour une durée de 5 ans, le poste d'emploi-jeune tenu à son début par Sébastien Gramond puis depuis septembre 2000 par Nicolas Rabhi cessera donc en décembre 2003. Cette excellente initiative prise par le club s'est avérée une parfaite réussite grâce au sérieux, la discrétion et l'efficacité de nos deux jeunes qui ont pu appréhender le monde du travail associatif et ainsi s'assurer un tremplin avant de se lancer dans la vie active. Souhaitons leur pleine réussite !

Clôture de la saison passée j'aurais une pensée émue pour une joueuse qui nous a quittée, bien trop jeune, en juin dernier. Arrivée dans notre équipe féminine suite à une mutation professionnelle, Irène Combret sportive accomplie s'était parfaitement intégrée au sein du club et sa disparition accidentelle nous laissera plein de regrets.

La saison sportive 2003-2004 est entamée depuis ce mois de septembre enfin dans " nos murs ". Suite aux rencontres amicales, avec les clubs de Haute-Chataigneraie et le club voisin de Jussac, du 30 août dernier marquant la réception des nouvelles installations, nous espérons que les bonnes structures sportives mises en place par la municipalité permettront aux footballeurs reilhacois de se tracer la voie du succès et de se définir de nouvelles ambitions.

Les derniers propos seront des remerciements adressés une nouvelle fois aux artisans, commerçants reilhacois, nos différents partenaires aurillacois également et à la municipalité reilhacoise pour le soutien manifesté tout au long de la saison. Leurs engagements permettent à l'équipe dirigeante de se structurer sereinement afin de conduire une gestion très saine et rigoureuse de notre club.

Le président du F.C. Reilhacois - Serge Leybros



La formation fanion et l'équipe 2 saison 2002-2003

ENTENTE FOOT JEUNES REILHAC-NAUCELLES

Créée en juin 1989 au sein du F.C. Reilhac, l'Ecole de foot a donc vécu sa 14^{ème} saison, toujours aussi riche en enthousiasme et fertile d'émotions sportives. Les 90 jeunes footballeurs Reilhacois et Naucellois composant cette Ecole de foot ont pris beaucoup de plaisir à évoluer au sein des 9 équipes formées cette saison 2002-2003. Au fil du temps si les effectifs joueurs ont progressé régulièrement (ce qui dénote si l'en était besoin que la ligne de conduite instaurée par l'équipe dirigeante va réellement dans le bon sens), il va s'en dire que l'encadrement s'est étoffé de la même manière. Les 2 formations débutants (6-7 ans) coachées par Marc Vigneron et Sébastien Ribeyron ont participé à de nombreux plateaux en cours de saison le samedi après-midi seulement, deux équipes poussins (8-9 ans) ont fort bien figuré dans leur championnat respectif sous la conduite de Gérard Vigneron, Laurent Carrière, Patrick Visi et Saïd Zaham. Trois équipes benjamins (10-11 ans) ont pu être constituées et fait rarissime qui doit être signalé, nous avons créé une équipe exclusivement formée par des jeunes filles (la seule dans notre département). Ces demoiselles se sont fort honorablement comportées bien préparées par Serge Beguet et Serge Luc. Les benjamins 1^{ère} année sous la houlette de Daniel Defiliquier et Louis Carcanague ont effectué un championnat des plus intéressants pour l'avenir alors que les benjamins 2^{ème} année enca-



- Lors de l'Assemblée Générale du club le 24 mai 2003 : Une partie des membres du bureau, les personnalités et représentants du football cantalien.



L'entraîneur de l'équipe féminine (emploi-jeune du club) récompensant la capitaine de l'équipe.

Tilleul Reilhacois

drés par Daniel Degoul et Serge Leybros ont démontré des qualités très prometteuses. La formation 13 ans (1^{ère} et 2^{ème} années), au sein de laquelle sont venus s'ajouter avec bonheur des jeunes de Crandelles et Jussac, a réalisé un parcours difficile mais a su démontrer une grosse envie à ses responsables Nicolas Rabhi, Mathieu Magnin et Daniel Touzy. La formation 15 ans (14-15ans) entraînée par Roland Mortessagne et Didier Vigneron avec un groupe très solidaire a poursuivi son bon parcours pratiquant un football de qualité.

En complément de leur championnat, toutes nos formations ont participé aux divers tournois organisés dans le département avec en point d'orgue la victoire obtenue par l'équipe 15 ans lors du 1^{er} tournoi que nous avons créé le lundi de Pentecôte 2003 sur le stade de Naucelles. Félicitations !

A l'orée de cette saison 2003-2004 qui se profile, nous sommes très satisfaits du tournant, et de l'évolution, que va prendre notre Ecole de Foot. En effet, à notre demande, les responsables de l'Entente de la Vallée de l'Authre ont accepté de nous accueillir dans leurs murs, ce qui va permettre un rapprochement de nos 5 communes, à savoir Crandelles, Jussac, Marmanhac, Naucelles et Reilhac. Cette Entente composant un effectif global de 150 joueurs permettra de parfaire nos structures en réunissant moyens matériels, humains et financiers, ce qui devrait être porteur d'un projet sportif des plus valorisants.

Le président - Serge LEYBROS



La formation 15 ans vainqueur du 1^{er} tournoi de Pentecôte. Les équipes benjamins et benjamines lors du tournoi du 1^{er} mai 2003 à Aurillac entourant Bruno Martini entraîneur national des gardiens du but et Roland Seux Conseiller Technique Départemental.



Voilà maintenant 16 ans que notre club existe sur notre commune, avec cinquante licenciés et dans un bon état d'esprit notre club poursuit son petit bonhomme de chemin.

L'année 2003 reste pour nous tous marquée dans nos mémoires, en effet un pilier de notre club on peut dire son fondateur notre ami Daniel DELOR ayant pris sa retraite s'est retiré dans son village natal et a quitté notre club pour rejoindre celui de Champagnac les Mines.

Merci à Daniel pour tout ce qu'il a fait pour le club et a bientôt sur un terrain de pétanque.

Cette année nous avons organisé diverses manifestations : 2 concours de belote, un repas dansant et 5 concours internes sur le petit terrain du foyer, à rappeler que toutes nos manifestations sont ouvertes à tous les Reilhacois.

Pour la saison 2004 plusieurs projets nous tiennent particulièrement à cœur.

1 - Création d'une école de pétanque pour les enfants de la commune. Comme le dit notre président « l'avenir est dans la jeunesse ». A savoir que le coût de la licence assurance sera pris en charge par le club, une information sera distribué dans les foyers.

2 - Nous souhaitons jumeler notre club avec le sud de la France.

3 - Organisation d'un concours interne à Brousse car la pétanque est appréciée par de nombreux habitants.

Voilà nos souhaits pour l'année 2004, à savoir que nous continuerons nos manifestations habituelles avec en plus de cette année une association avec l'amicale des joueurs et anciens joueurs du F.C.R. le feu de la Saint Jean et la fête de la Musique le samedi 19 juin.

La saison 2003 a vu notre club présent à tous les championnats départementaux et en ligue d'Auvergne, nous avions formé trois équipes en coupe du Cantal, et participé avec les autres associations de la commune au téléthon. Toutes personnes désirant être licenciées peuvent s'adresser au président au 04 71 47 26 48.

Notons également que le boulodrome d'AURILLAC COMMUNAUTÉ de Tronquière qui était géré par un comité de gestion a vu celui-ci

démissionné en bloc. Pour éviter la fermeture de cette enceinte bien utile à tous les pétanqueurs et suite à une réunion de plusieurs clubs un nouveau comité de gestion a été élu, Jean-Michel LARION en est devenu trésorier adjoint et Bernard SAUTAREL membre actif.

Notre assemblée générale a eu lieu le 29 novembre 2003 en présence du Maire Jean-Pierre PICARD et des membres de la municipalité. Nous nous sommes retrouvés ensuite autour d'une bonne table au restaurant du Pont d'Authre à Jussac.

Les membres du bureau n'oublient pas de souligner que leur président a reçu lors de l'assemblée générale du comité départemental le diplôme et la médaille de bronze de la fédération française de pétanque. Et souhaitons que le petit Quentin BESOMBES continue à nous étonner en 2004 comme il l'a fait en 2003 en gagnant tous nos concours internes, peut-être un « futur FAZINO ». Nous souhaitons à tous les Reilhacois et Reilhacoises tous nos vœux de bonheur pour 2004.

Tous les membres du bureau et les licenciés remercient les commerçants et artisans pour leurs aides lors de cette saison.

Le Bureau



Tous pour le Téléthon à Reilhac

Samedi 6 décembre, les enfants de l'école ont vendu les programmes surprises de la journée.

30 marcheurs se sont rendus à Reilhaguet en passant par Touly.

La salle polyvalente a été réservée pour la vente d'objets réalisés par des bénévoles de la commune. Nous les remercions.

L'Amicale des Parents d'élèves avec les dessins des enfants a composé l'écriture de Téléthon en grand, avant d'organiser un grand lâcher de ballons.

Le Tilleul Reilhacois a organisé un jeu difficile : casser un œuf avec une boule.

A 19 h, le comité des fêtes a organisé une potée qui a réuni 100 convives dans une ambiance chaleureuse grâce aux deux Michel.



Une équipe prête à recommencer...



Merci à l'Association de Chasse qui a assuré la buvette et aussi la collecte auprès de leurs adhérents. Un grand bravo aussi aux donateurs associatifs et individuels.

La somme recueillie sur Reilhac s'élève à 1 800 Euros.

Bernard Laveissière.



La Quille Reilhacoise

Créée le 20 mai 1987

La Société Reilhacoise de la Quille continue ses activités de l'année 2002.

Au cours de cette année 2003, elle a organisé un concours le 3 août 2003 sur la place lors de la Fête du village et quelques autres rencontres.



Composition du bureau :

Président d'honneur : M. FAUGERE Louis

Président : M. BARRIERE Jean

Vice-Président : M. VIGNAL Roger

Secrétaire : M. DELSEYRIES Michel

Secrétaire adjoint : M. MAGNE David

Trésorier : M. BARRIERE Daniel

Trésorier adjoint : M. SALES Gérard

Le Président
JeanBarrière

Fête du pain

Un constat agréable et rassurant, le Four Banal de Reilhaguet reste infatigable. Sollicité par les spécialistes, toujours fidèles au poste, et après une chauffe " constatée au doigt et à l'œil ", donc parfaite, il a donné un pain cuit à point et bien roussi.

Les nombreux curieux et visiteurs ont pu encore une fois goûter et faire provision de ce pain traditionnel dont l'AOC ne devrait plus être contestée ! On peut même y ajouter les pâtisseries...

Cette sympathique manifestation où régnait plein de convivialité, était organisée par l'Association des Chasseurs, et s'est terminée devant un bon repas à la Salle des Fêtes, accompagné comme il se doit de pain cuit au four...



Philippe en action...

Que tous les bénévoles, artisans de cette fête, soient remerciés, et particulièrement ceux qui, par la maîtrise du four, ont produit la matière première, pains et pâtisseries.

Il ne reste plus qu'à continuer, et maintenir la tradition.

A.C.C.A.

Le 12 Juillet dernier, le monde de la Chasse Cantalienne a été endeuillé avec la disparition subite et brutale de notre président fédéral, Jean-Pierre LALITTE. Figure emblématique pour la défense et la promotion de la chasse au delà des frontières du Département, Jean-Pierre LALITTE était un ami fidèle de nombreux chasseurs reilhacois et ne manquait jamais l'occasion de participer aux différentes manifestations organisées par notre association et notamment la fête au château de Broussette.

Une nouvelle fois, l'ensemble des chasseurs de Reilhac lui exprime leur sympathie et leur gratitude pour l'œuvre accomplie pendant 18 années de présidence.

Comme les années précédentes, la société de chasse de Reilhac a fait de gros efforts de repèulement avec près de 500 pièces de gibier lâché représentant une somme de près de 6000 euros.



Remerciements bien mérités à Philippe LEYMARIE, le " Pro " du four, toujours dévoué et fidèle au poste, mais qui désire prendre un peu de recul.

A.F.

Le plan de chasse de 10 chevreuils a été réalisé sans difficulté.

La société de chasse de Reilhac a participé activement à l'animation de la vie communale avec l'organisation de la fête du pain à Reilhaguet les 6 et 7 Juillet dernier qui a connu un grand succès.

Elle s'est également investie dans l'organisation, avec les autres associations, de la journée TELETHON.

Le repas du chevreuil et le quine ont connu leur succès habituel grâce au dynamisme de quelques bénévoles fidèles et dévoués. Qu'ils en soient remerciés.

Merci également aux agriculteurs de la commune qui nous accueillent sur leur terrain pour nous permettre de pratiquer notre passion à nous chasseurs mais aussi à nos amis les chiens sans lesquels la chasse ne serait pas ce qu'elle est.

LE BUREAU.

LA CHASSE

Jean-Pierre Picard succède à J.P. Lalitte à la présidence.

Celui qui a pris la succession, nous le connaissons bien à REILHAC, puisqu'il en est le Maire depuis 1989. Jean-Pierre PICARD s'est forgé une belle expérience dans le milieu de la chasse : Président de l'A.C.C.A. de REILHAC depuis 1976, puis de l'A.I.C.A. d'AURILLAC en 1990, il devient Administrateur de la Fédération Départementale en 1985 où il est élu trésorier de 1985 à 1999, avant de devenir Vice-Président de mai 2000 à 2003, puis d'être élu Président.

Par ailleurs Lieutenant de Louveterie depuis 1985, il devient Président des Lieutenants de Louveterie en 1997, et Administrateur de la Fédération Régionale des Chasseurs d'Auvergne.

Il s'est mis, durant toutes ces années, au service de la chasse et de tous les chasseurs. C'est un domaine qu'il connaît bien. Ses capacités relationnelles, ses connaissances, sont un atout bien connu et utile dans les différentes missions et actions qui doivent être menées sur le terrain et en particulier avec les agriculteurs, les protecteurs de la nature, la sauvegarde du gibier.

C'est aussi un homme public, averti et compétent, fonctions qu'il met en œuvre au travers de ses mandats de Maire de REILHAC et de Vice-Président de la Communauté d'Agglomération. Toutes nos félicitations à cet élu qui sait rester un simple chasseur.



Tour du Cantal Pédestre

Découverte de Jussac et Reilhac et des poètes de la Vallée de l'Authre

60 marcheurs étaient au rendez-vous devant la fontaine de la place de Reilhac à 10 h, le dimanche 13 juillet.

Cette randonnée sur les deux communes a été organisée par les bénévoles de Jussac et de Reilhac sous l'égide de la Fédération des Associations Laïques du Cantal et l'association



nouvellement créée « vallée des poètes, vallée de l'Authre ».

La randonnée a été ouverte par Michèle Laveissière, Stéphane Lachazette animateur à Jussac après avoir participé au balisage a fermé la marche.

Au fil du parcours les poètes ont composé le poème du jour en choisissant 2 vers parmi les œuvres proposées.

Toutes les poésies furent de qualité, mais il fallut désigner un vainqueur : ce fut Madame Audoux d'Aurillac qui a obtenu le premier prix (un aller retour au téléphérique du Lioran et la biographie d'Auguste Bancharrel poète et journaliste originaire de Reilhac).

Après cette randonnée riche en découvertes, un apéritif a été offert par la municipalité suivi d'un repas réunissant les marcheurs, le Maire et les conseillers.



Suivez le guide...

Le repas a été réalisé bénévolement sous la direction de Michel Tourde avec l'aide des membres du comité des Fêtes (Colette Tourde, Jean-Yves et Josiane Miginiac, Laurent Ligonie et d'autres). Les saucisses et l'aligot ont été fameux !! Les participants souhaitent, le concours de la Communauté pour ouvrir d'autres sentiers pour participer en 2004 à une nouvelle balade dans nos communes.

Bernard LAVEISSIÈRE

Club Canin Cantalien

Une année de plus pour l'association canine, elle ne cherche plus à se faire une réputation.

Les compétences, les méthodes appliquées par les éducateurs et les moniteurs en éducation canine sont reconnues et appréciées. Les résultats s'en suivent...

Des adhérents toujours fidèles et de plus en plus nombreux se font un plaisir de se rencontrer à chaque entraînement.



Tous les couples maître et chien sont attentifs aux recommandations du moniteur.

Des moments de convivialité appréciés qui parfois se terminent par un petit plus imprévu, châtaignes grillées au cidre, pâtisseries avec jus de fruits et bien d'autres choses.

- Les licenciés **AGILITY** se sont qualifiés dans de nombreux concours de la régionale et hors régionale. Un concours est prévu le 18 juillet sur notre terrain.

- Le traditionnel concours **RING** s'est déroulé le week-end des 20 et 21 septembre sur notre terrain, sous l'autorité d'un juge venu d'Antibes, accompagné de son épouse. Ils ont été émerveillés par la beauté du paysage et on a apprécié la chaleur et le savoir vivre des Cantalous. Ils nous ont promis de revenir l'année prochaine en concurrent.

Deux journées très agréables qui se sont déroulées sous le soleil.

Le club était bien représenté avec de nombreux chiens dans les différents échelons.

Pour 2004, d'autres disciplines seront mises en place..... surprise.

Nous remercions la municipalité pour sa participation à nos différentes animations.

L'année 2003 s'est terminée dans une ambiance infernale lors du réveillon.

Celui-ci s'est déroulé à la salle polyvalente qui a été décorée pour l'occasion, un menu sélectionné pour satisfaire les papilles, musique et cotillons pour faire la fête.

C'est avec le jour, après la soupe au fromage bien filante, que chacun a regagné son chez lui.



Pour la fête le Club Canin Cantalien est toujours prêt.

Pour mémoire :

- 18 juillet 2004 : concours AGILITY

- 18 et 19 septembre 2004 : Championnat d'Auvergne 2005



Dans le vif du sujet !

Le club a été sélectionné pour organiser le **CHAMPIONNAT D'Auvergne pour la saison 2005**, il se déroulera **les 18 et 19 septembre 2004**, nous comptons sur la municipalité pour que ce concours soit à l'image de notre commune.

Qui contacter ? : **Tél./Fax 04 71 47 27 48**

Jours d'entraînements :

Période d'hiver :
- Lundi 14h30
- Samedi 14h30

Période d'été :
- Mercredi 18h30
- Samedi 14h30

La Présidente
Raymonde LEVAIS

Sports - Animations



Gym Volontaire

La gym volontaire se pratique à la Salle Polyvalente.

Nous avons deux cours mixtes assurés par un professeur fédéral, un le lundi de 9h30 à



Les séniors



Les adultes

10h30 pour les seniors, l'autre le vendredi de 20h30 à 21h30 pour les adultes.

Ces cours sont conviviaux et accessibles à tous.

Nous souhaitons remercier la Mairie pour le financement de matériel (tapis, bâtons, altères, élastiques).

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

Présidente :

Mme BROUSSE Nathalie (tel : 04-71-47-24-61)

Secrétaire :

Mme GAILLARD Dominique (tel : 04-71-47-22-88)

Trésorière :

Mme OLMI Nathalie (tel : 04-71-47-35-44)

La Présidente,
Nathalie BROUSSE

COMMISSION D'ANIMATION

NATATION : Championnat de France UFOLEP

Une REILHACOISE honorée

A 14 ans Annabelle CHAVINIER a accédé à la 3^{ème} marche du podium. Elle remporte la médaille de bronze dans l'épreuve de 100 m 4 nages en 1 minute 25 secondes, lors des derniers championnats de France à VILLE-FONTAINE (Isère).



Annabelle pratique la natation depuis 6 ans. Elle a débuté au sein du Stade Aurillacois, puis à l'A.S.P.T.T. d'AURILLAC. En 2002, elle avait déjà décroché le titre de championne du Cantal en catégorie benjamine, et s'était classée 3^{ème} au championnat d'Auvergne au 100 m 4 nages. Bravo et félicitations à Annabelle !

FOOT BALL CLUB 2002-2003



La sympathique réception organisée par le Foot Ball Club et la Municipalité avait pour but de remercier chaleureusement les Présidents des Clubs de Haute Châtaigneraie (PRUNET, LEUCAMP, TEISSIÈRES-LES-BOULIES) qui ont mis à disposition, gracieusement toute la

saison, leur terrain au service de nos joueurs pendant la réfection, par la municipalité, de la pelouse du stade municipal de REILHAC. Une preuve de solidarité très sportive.

COMITE DES FÊTES

Pour se mettre en forme, le Comité des Fêtes débute la saison par une sortie de ski de fond au Col de Legal.



Pour le Président, Michel TOURDE, et son équipe, plusieurs réunions sont nécessaires pour préparer et réussir concours de belote, sortie ski de fond, week-end " Marché de pays ", sortie sur la Costa Brava, et bien entendu la traditionnelle Fête patro-

nale du mois d'août.

PETANQUE



L'exploit :

L'équipe III du Tilleul Reilhacois composé de Mari-Jo, Malika, Maurice, Serge, Jacques, Alain, Sébastien et Jérôme, élimine en huitième de finale de la coupe du Cantal, la valeureuse formation Mauriacoise (I) avec dans ses rangs les

champions du Cantal triplettes en titre " BROC Frères, ANDRIEUX Hervé ", puis s'incline en quart de finale de cette compétition

MERCI à tous les bénévoles de la commune

En commençant par les plus petits avec l'A.P.E., les Footballeurs, le Comité des Fêtes, les Pétaqueurs, la Gym, les Chasseurs, le Club Canin, la Quille Reilhacoise, et pour terminer le Club des Aînés et les Anciens Combattants, la Commission d'Animation vous remercie pour tout le bénévolat dont vous faites preuve au travers des diverses associations Reilhacoises.

Vous êtes une centaine de personnes à vous dévouer sans compter pour notre Commune qui dispose ainsi d'un milieu associatif des plus dynamique. Cela représente 10 % de la population qui n'hésite pas à s'investir tout au long de l'année, ce qui nécessite des dizaines de réunions, des déplacements fréquents, une implication de plus en plus permanente et quelquefois pas simple du tout.

La commission d'animation remercie tous les présidents, membres et bénévoles qui apportent toutes leurs idées, leur talent pour que la vie associative à REILHAC reste un des points forts de notre Commune.

L'Adjoint à l'Animation, Maurice LABERTRANDIE

Association des anciens combattants et prisonniers de guerre de Naucelles et Reilhac

L'Association est affiliée à l'union Fédérale des Anciens Combattants ainsi qu'à la Fédération des Combattants Prisonniers de Guerre tant sur le plan national que départemental.

Les activités de l'association sont le 8 mai et le 11 novembre ou nous invitons les autorités des deux communes, les anciens Combattants, les veuves et la population à participer à ces célébrations afin de saluer la mémoire des soldats et victimes morts pour la patrie.

Cette année 2003 a été un peu plus mouvementée que les autres années. Nous avons eu la dimanche 1^{er} juin, le 58^{ème} Congrès départemental à Naucelles qui a réuni beaucoup de monde de tout le Cantal, puis le jeudi 12 juin c'est à Vic-sur-Cère qu'à eu lieu une rencontre conviviale avec les amis de l'Allier, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme suivi d'un repas amical et d'un après-midi dansant. Nous avons beaucoup d'Ancien d'Algérie qui comme il se doit, rejoignent les Associations d'Anciens de 39-45.

N'oublions pas le 8 mai, comme tous les ans, cette cérémonie est suivie d'un repas où l'amitié et la bonne humeur règnent. Cette année cela avait lieu à Naucelles, aussi remercions M. OLIVIER, Maire de Naucelles mais aussi tous ceux qui ont participé à ce succulent repas par une maîtresse de maison et super cuisinière, Mme CROIZET Jacqueline à qui nous souhaitons une bonne retraite. Encore merci à tous.

Le 11 novembre a été l'occasion de décerner deux médailles. La médaille de bronze à notre Président actif, Louis PEYRAT, la médaille de porte-drapeau à Jean-Baptiste VAURS, félicitations aux deux récipiendaires.

Comme à chaque cérémonie un vin d'honneur est offert aux autorités, les Anciens Combattants, et veuves puis quelques sympathisants.



A Noël, un colis attribué à ceux ou celles qui pour raisons de santé n'ont pu assister au repas.

Le Président,
Louis PEYRAT

Composition du bureau

Président actif : Louis Peyrat
Président d'honneur : Géraud Gervaux
Vice-Présidents : Marius Rigal - René Teulière
Trésorier : Louis Faugère
Secrétaire : Noël Bruel
Porte-Drapeau : Marius Rigal
Jean-Baptiste Vaurs

" LES AMIS DE BROUSSETTE "

L'Association nommée " Les Amis de Broussette " continue d'exister après renouvellement d'un bureau qui officiellement a pris date le 26-10-2003 :

- Président : FONTANILLE Thierry
- Vice-Président : COUDERC Jean-Louis
- Secrétaire : PRUNET Joëlle
- Trésorier : MAZET Pascal

Notre repas champêtre qui s'est déroulé le 14 septembre 2003 a

bénéficié à l'unanimité des appréciations et félicitations de tous, aussi, nous souhaitons le renouveler à cette époque de l'année où nous pouvons réunir une grande majorité des personnes avec l'assurance d'avoir une météo encore clémente. Il est envisagé de réunir les " Amis de Broussette " pour une autre éventuelle journée ou veillée que nous déciderons et organiserons dans les semaines à venir.



Le Président
Thierry FONTANILLE

Club des Aînés de Naucelles-Reilhac

L'année 2003, le Club a eu 13 goûters, alternativement sur les 2 communes. Pour s'adonner à des distractions favorites, nous avons eu 4 sorties : 2 au printemps et 2 à l'automne.

Le 2 mai : Sortie à **BOURNAT** en Dordogne : visite des " Métiers d'autrefois ", très beau à voir, repas à SAUVETER au Restaurant du Centre.

Le 26 juin, 2^{ème} sortie aux **MONNEDIERES** : visite de l'accordéon et des armes à TULLE ; Repas à midi à l' " Auberge des Bruyères " , aux MONNEDIERES.

Le 4 septembre : Sortie à **MURAT-LE-QUAIRE** : visite de la Maison de Toinette et de la Grange de Julien. Repas à midi à LA BOURBOULE, au restaurant " Le Charlet " .

Le 2 octobre : sortie à **THIEZAC** où nous avons mangé ; ensuite, au choix, une petite promenade au LIORAN pour les uns, pour les autres, la belote.

La pâtisserie a été vendue pour les fêtes de NAUCELLES et de REILHAC, comme chaque année. Le Club remercie beaucoup toutes les personnes qui ont participé à l'achat et la fabrication des gâteaux.

Du 15 au 22 juin : Voyage en **TUNISIE** pour une quinzaine d'adhérents, qui ont passé un agréable séjour.

13 novembre : repas à midi au restaurant " Le Prado " à JUSSAC.

Le repas de fin d'année a eu lieu **le 11 décembre** au TEULET.

Une messe sera célébrée pour les défunts du Club, à REILHAC.

Nous avons fêté les 50 ans de mariage de M. et Mme CLUSE.

Le 18 décembre, il y a eu l'assemblée générale, avec renouvellement du Bureau.

Composition du nouveau bureau :

- Président : Mr ISSIOT Michel
- Vice-Présidents : Mrs CLAVEYROLE Lucien et SENE-LIER Michel
- Secrétaire : Mme VEYLET Louise
- Trésorière : Mme GASQUET Jacqueline
- Membres du bureau : Mmes ESCARIO Jeanne et LAVIALLE Marie-Louise

Le Club invite les nouveaux retraités à les rejoindre : ils seront les bienvenus.



Les 50 ans de mariage de M. et M^{me} CLUSE



Le Vice-Président,
Lucien CLAVEYROLLE

La Secrétaire,
Louise VEYLET

FNACA

Cette année 2003 s'est écoulée comme les précédentes avec nos mêmes activités, mais elle a été particulièrement douloureuse pour le comité puisque cinq camarades nous ont quitté.

Notre assemblée générale a eu lieu le 23 mars à NAUCELLES et n'a pas apporté de changement au niveau des responsables ; l'équipe reste la même, amicalement unie. L'effectif est plutôt en augmentation car des personnes de comités voisins viennent nous rejoindre, et les épouses de nos camarades décédés restent adhérentes au comité. Avec 200 adhérents nous sommes parmi les comités les plus importants du département.

Le voyage sur la Costa Brava a pleinement satisfait les participants ; il faut donc prévoir une autre sortie pour le printemps 2004. Notre soirée de septembre a connu le succès habituel et nous remercions nos fidèles participants. Cette soirée n'aura pas lieu en 2004 puisque nous avons décidé d'organiser le Congrès Départemental de la F.N.A.C.A. les 2 et 3 octobre. Cette manifestation, qui rassemble habituellement plus de 700 personnes avec les Autorités Locales et Départementales, est une lourde tâche, et nous devons tout mettre en œuvre pour donner la meilleure image de nos communes à tous les participants.

La prochaine assemblée générale aura lieu le 21 mars 2004 à CRANDELLES. Les adhérents seront informés en temps utile.

Nous vous invitons à venir plus nombreux au Monument aux Morts lors des commémorations. Pour préserver l'avenir, souvenons-nous du passé.

Le Bureau

Communauté d'Agglomération

MISE EN PLACE ET OBJECTIF DU SCOT

La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA), dont notre commune fait partie, élabore actuellement le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'agglomération. Ce document, qui remplace le Schéma Directeur, a pour objectif de coordonner les politiques d'aménagement du territoire des 21 communes membres pour les 10 à 15 prochaines années.

Dans le cadre de la mise en place de ce Schéma, un diagnostic a été réalisé par un bureau d'étude spécialisé. Ce premier document (visible au siège de la Communauté d'Agglomération place des Carmes à Aurillac) permet de dégager les atouts, faiblesses et enjeux du territoire et d'offrir aux élus et citoyens une base de réflexion commune pour construire l'avenir. Ce diagnostic a été présenté à la salle polyvalente de Jussac.

Actuellement, le bureau d'étude chargé d'accompagner les élus et la population dans cette démarche travaille sur le Projet



d'Aménagement et de Développement Durable qui vous sera présenté d'ici quelques mois afin de recueillir vos réactions et de l'adapter. Ce projet d'aménagement va servir de support au développement de notre bassin de vie et programmer la mise en place des grands équipements (zones d'activités, infrastructures de transports,...).

Un schéma de Cohérence Territoriale ne peut se mettre en place sans soutien et participation des habitants et acteurs du territoire. Nous espérons donc vous voir nombreux lors des prochaines réunions publiques d'échange et d'informations sur le SCOT.

LES GRANDS PROJETS DE LA COMMUNAUTÉ

La Communauté d'Agglomération du bassin d'Aurillac conduit actuellement plusieurs grands projets en rapport avec sa politique de développement économique, culturel et touristique. Le but à atteindre : améliorer l'attractivité de notre territoire et proposer un certain nombre d'activités à toute la population et notamment à la jeunesse.

Espace de vacances Communautaires à LASCELLES

Ce projet d'Espace de vacances Communautaire est conduit en partenariat par la Commune, la Communauté d'Agglomération et les Centres de Plein Air U.C.P.A..

Il est réalisé avec le soutien de l'Europe, de l'État, de la Région et du Département. Six univers de légende prendront vie à partir du 4 juillet 2004, au cœur de la Vallée de La Jordanne.

Ils accueilleront 2 400 enfants venus de toute la France, y compris ceux du Bassin d'AURILLAC, s'ils le souhaitent. Pour le secteur, cela se traduira par des

retombées sur l'emploi, la formation, les prestations de service par les entreprises et le commerce.

La Fabrique Théâtrale

Les travaux ont débuté. La fabrique est située à NAUCELLES. Cette structure accueillera des Artistes et des Compagnies nationales et internationales. Elle comprendra un grand atelier " Centre de Création Artistique " de 1 375 m².

A proximité sera aménagée une aire de 3 000 m², pour l'implantation de chapiteaux et pourra être utilisée comme lieu de travail extérieur. Cet équipement devrait, en principe, ouvrir ses portes en 2004.

La Grande Halle Polyvalente

Cet équipement sera implanté Place du 8 Mai.

Ouverture potentielle en 2006. Coût prévisionnel 6 500 000,00 Euros. Elle comprendra une salle de 2 500 places assises ou 4 500 spectateurs debouts (avec possibilité d'extension de 1 000 m² supplémentaires).

Le Centre Aquatique

Le bassin de la piscine Jean Alric n'est plus adapté aux besoins de la population actuelle. Le nouveau centre aquatique se composera de 4 000 m² couverts, utilisables toute l'année, et d'une partie en plein air avec une zone de loisirs et de détente de 13 000 m² d'aménagements extérieurs.

Secteur d'implantation : La Ponétie
Ouverture prévisible : Été 2006

Coût prévisionnel : 6 800 000,00 Euros

Zone industrielle et commerciale de " La Sablière "

Le site retenu sur YTRAC et AURILLAC au lieu-dit " La Sablière ", sur la RN 122, s'étendra sur 48 hectares aménageables, scindé en 2 zones :

- ZAC "La Sablière" : 20 hectares à vocation commerciale

- ZAC du "Puy d'Esban" : 28 hectares à vocation industrielle et artisanale

Mise en service prévue, pour les 2 zones en 2005.

A.F.

Association pour le Don du Sang

Il est bon de savoir que le Cantal se trouve dans la moyenne nationale pour le don du sang. Il faut continuer !
Il faut rappeler aussi qu'il manque du plasma !

Trois collectes se déroulent chaque année : Janvier, Juin et Octobre. On constate une constante progression depuis 2001, sur le site de JUSSAC :

La composition du bureau est la suivante :

Présidente : Jeanne VERCHERE

Vice-Président : Joseph BONNET

Secrétaire : Yvette ROLLAND - Reilhac

Secrétaire adjointe : Ginette APCHIN - Reilhac

Trésorière : Cécile PUECH

	2001	209 Donneurs	190 poches recueillies		
	Collectes	Donneurs Présentés	Poches recueillies	Nouveaux Donneurs Au site Jussac	Premiers dons
2002	Janvier	83	75	10	7
	Juin	70	64	6	2
	Octobre	81	71	8	5
	TOTAL	234	210	24	14
2003	Janvier	69	59	6	3
	Juin	94	85	22	9
	Octobre	85	81	15	3
	TOTAL	248	225	43	15

Appel à la générosité :

Nous voulons remercier les Donneurs pour tout ce qu'ils font. Les malades espèrent :

- Qu'ils entendent leurs besoins

- Qu'ils vont continuer et se feront accompagner de leurs amis

**LA VIE C'EST IMPORTANT
OFFREZ UN PEU DE VOTRE SANG**

Col de Légal

Bilan d'activité 2003

Hébergements :

800 nuitées (passage et groupes)

Ce qui représente une recette de 10 000 Euros environ car novembre et décembre ne sont pas encore comptabilisés.

La chute de la fréquentation est liée à la sécheresse : prendre des groupes en séjour long durant était impossible.

L'activité ski :

1602 clients ont skié durant la saison. L'année 2004 a bien démarré, l'enseignement est au rendez-vous.

La recette a été de 8611 Euros pour la location de matériel et de 5006 Euros pour les forfaits. Le partenariat avec les hébergements locaux a fonctionné. La participation est de 14 Euros par lit pour bénéficiaire de 30% de réduction sur les prestations.

Ce partenariat nous a assuré une recette complémentaire de 689 Euros.

Perspectives 2004

Au niveau de l'hébergement l'objectif est fixé à 2000 nuitées. Une bonne nouvelle pas d'augmentation.

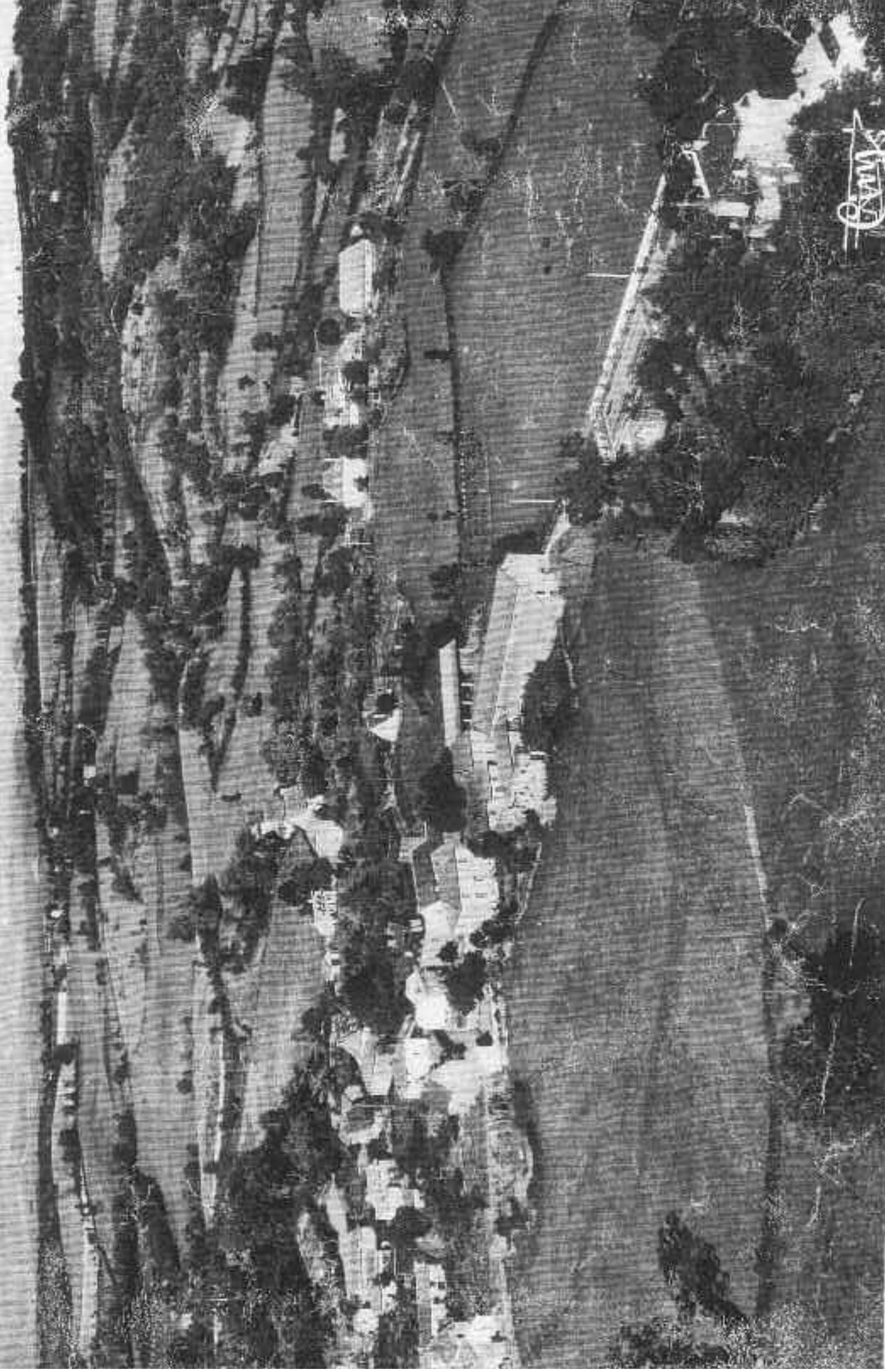
Pour assurer un service de qualité un poste de contractuel est créé à compter du 1^{er} novembre 2003 car le syndicat ne peut bénéficier d'emplois aidés par l'Etat en raison de restrictions en matière de ce type de contrat.

Rendez-vous avec la neige ou sans pour une randonnée au Col de Légal pour une sortie en famille ou en groupe !!

	Tarif pour les groupes	
Nuitée	Été/ Hiver	Groupe des communes adhérentes
	7€/8€	5,50€/6,50€

Les délégués Christophe Claveyrolles - Bernard Laveissière

REILHAC PLUS DE 50 ANS EN ARRIÈRE



AMÉNAGEMENT

Reilhac construit pour l'avenir

Reilhac continue de s'ouvrir sur l'extérieur. Mais surtout, elle se projette vers l'avenir. Une nouvelle politique de développement a été adoptée...



REILHAC Une bouffée de jeunesse

Une jeune femme de vingt ans, une culture de l'écologie et de l'écologie, de beaux aménagements de jardins, de beaux aménagements de jardins...



Un aménagement de jardin, aménagé et réalisé par un jeune couple de Reilhac.

REILHAC

REILHAC vu par la Presse

LA MONTAGNE UN NOUVEAU SOUFFLE POUR REILHAC La commune joue la carte de l'avenir sans oublier le passé

Reilhac s'ouvre à l'extérieur. Elle se projette vers l'avenir. Une nouvelle politique de développement a été adoptée...



Fête exceptionnelle au château de Brousse

La commune de Reilhac organise une fête exceptionnelle au château de Brousse. Cette année, elle sera consacrée à la chasse...

REGION CHATEAU DE LA BROUSSETTE

La chasse célébrée comme un noble art

C'est le parti de chasse de la Broussette qui organise cette fête. Elle sera consacrée à la chasse...



Un moment de la fête organisée au château de Brousse.

REILHAC Le maire fête les mères

Le maire de Reilhac a organisé une fête pour les mères. Elle a eu lieu au château de Brousse...



Les mères de Reilhac ont été récompensées par le maire.

REILHAC : précisions sur le rôle du district

Le rôle du district de Reilhac est de promouvoir le développement local. Il organise des événements et des projets...

LA FETE DU PAIN A REILHAGUET Un clin d'œil à la tradition

La traditionnelle fête du pain a été organisée à Reilhaguet. Elle a eu lieu au château de Brousse...



Un moment de la fête du pain à Reilhaguet.

REILHAC

Actualités locales de Reilhac. Informations sur les événements et les projets de la commune.



YARIS

Existe en version
5 portes essence
ou turbo diesel



RAV4

Existe en version
5 portes essence
ou turbo diesel



- Vente neuf et occasion • Atelier mécanique • Location véhicules 4 x 4
- Véhicule de courtoisie

**GARANTIE
TOYOTA
3
ANS
OU 100000 KM**

SARL ARNAUD

Votre concessionnaire exclusif

Route de Clermont-Ferrand

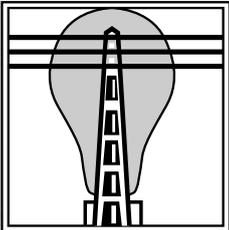
AURILLAC

Une gamme complète : essence ou turbo diesel "D4-D"

CONSULTEZ-NOUS !

04 71 48 12 31

www.toyota.fr



S.A. ENTREPRISE LAVIGNE

Certifié ISO 9001 : 2000 par



SIEGE SOCIAL

Z.A. MAURIAC-LE VIGEAN - 15200 LE VIGEAN

☎ 04.71.68.04.11 - ☎ 04.71.67.37.81

CENTRE DE TRAVAUX

30 RUE JACQUES PREVERT - BP 213 - 15002 AURILLAC CEDEX

☎ 04.71.64.23.33 - ☎ 04.71.64.56.79

- Réseaux électriques

 Ligne HT et BT

- Eclairage Public

 Travaux neufs et entretien

- Postes de transformation

- Réseaux d'eau potable

- Assainissement EU et EP

- Pose mécanisée

- Réseaux téléphoniques

- VRD

Bernard Lugnes

Listes de mariage

Cadeaux

Arts de la table

Z.A.C. de Sistrières - 47, Avenue Georges Pompidou
Route de Clermont-Ferrand - 15000 Aurillac
Tél. : 04 71 43 40 60 - Fax : 04 71 64 15 42

PHOTO EXPRESS

*Vos photos couleur
en 1 heure*

Thierry OLS

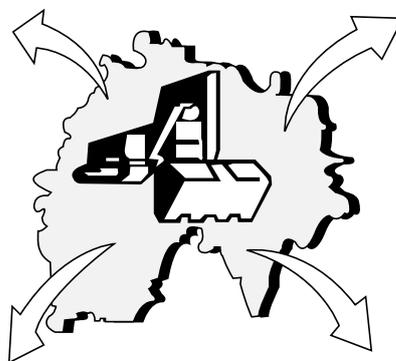
18, rue des Carmes - AURILLAC
Tél. : 04 71 48 90 53



MANUCENTRE
Vêtements - Pêche - Chasse

Place de la Gare - B.P. 236
15002 AURILLAC Cedex
Tél. : 04 71 48 55 03 - Fax : 04 71 48 65 81
E-mail : manucentre@hotmail.com

Avenue Kennedy - R.N. 89 - 19100 BRIVE
Tél. : 05 55 17 72 39 - Fax : 05 55 17 72 40



sa-TPA

**Société Anonyme de Travaux
Publics et Agricoles**

Las Plagnes - 15250 REILHAC
Tél. 04 71 47 35 25 - Fax. 04 71 47 28 12



COUVERTURE
ZINGUERIE
ÉTANCHÉITÉ

AURITOIT

7, AVENUE DU GARRIC
Z.A.C DE BARADEL - B.P. 334
15003 AURILLAC CEDEX
TÉLÉPHONE 04 71 48 62 40
TÉLÉCOPIE 04 71 64 85 13

Décorial

ETS S. AU. REV LARRIBE

ETS S. AU. REV LARRIBE

*REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS -
PARQUETS PEINTURE - PAPIERS
PEINTS TISSUS D'AMMEUBLEMENT -
STORES INTÉRIEURS*

9, boulevard de Verdun
15000 AURILLAC
Tél. : 04 71 63 44 78
Fax : 04 71 64 53 61
R.C. : 79 B 40

Michel BRUEL

Produits de qualité

A votre service
dans le Bourg de Naucelles

**Boucherie
Charcuterie
Volailles**

Ouvert _____
le dimanche _____
matin _____

Tél. : 04.71.47.25.60



E A C
Equipement Agricole Cantalien
COMBES

Les Quatre-Chemins - 15000 NAUCELLES
☎ 04 71 48 85 85

Auvergne

Carburants

A. GARROUSTE

Fuel domestique - BP Super Fioul - Bois - Charbons
Ramonage - Entretien - Nettoyage de cuves
Lubrifiants Avia et Elf

adresse internet : www.auvergne-carburants.fr

Télécopie : 04 71 48 37 59

15000 AURILLAC - 1, av de Conthe
04.71.48.44.00

15300 MURAT - Chemin de la Croix Jolie
04.71.73.20.52

15500 MASSIAC - 15, rue Neuve
04.71.23.02.18

15200 MAURIAC - Av. Augustin Chauvet
04.71.67.35.27

12600 MUR DE BARREZ - Rue de la Croix Barrez
05 65 66 02 38

Ligne A: REILHAC

LAISSEZ VOUS CONDUIRE !



DEPOSITAIRE :

Café-Tabac GAMEL

Stabus
Les solutions de mobilité

Téléphone: 04 71 64 54 55
Accueil Square: 04 71 48 53 00

Mobilier de Bureau

Photocopieurs numériques connectés Fax

Caisses enregistreuses

Fournitures de Bureau

S.A.V.

BUREAUTIQUE 15000

MONTAUBAN
Aérodrome
Av. du Pomb du Central
Bd de l'Escalier
Av. des Pradès
Av. du Cmt Monraisse
Centre Ville

24, av. du Cmt Monraisse, AURILLAC
Tél. 04 71 64 06 06 Fax 04 71 64 15 10



Décoration d'Extérieur

POTERIES - MOBILIER DE JARDIN
QUINCAILLERIE - JARDINAGE
PLOMBERIE - ELECTRICITÉ
FERS - TOLES - MATERIAUX
GRAINS - ALIMENTS BETAIL

SABLE - GRAVETTE
sur place ou livré
sac ou vrac

Les Quatre-Chemins - 15000 AURILLAC

Tél. : 04 71 48 06 54



TOUTES COMPOSITIONS FLORALES
ARTICLES FUNERAIRES
TRANSMISSIONS FLORALES

Au Rocher Fleuri

5, rue Illzach- 15000 Aurillac

Tél. : 04 71 48 09 42 - Fax : 04 71 43 29 33

La Roseraie

15, avenue du 4 Septembre - 15000 Aurillac

Tél. : 04 71 48 23 66 - Fax : 04 71 43 29 33

« Faire face
aux risques
d'aujourd'hui »

JAU LHAC CHANTAL

Tél. : 04 71 47 28 62



Votre assureur de proximité



Combes

■ PEINTURES ■ DECORATION ■

Aurillac

Tél. 04 71 64 51 11

Fax 04 71 64 02 95

ST Flour

Tél. 04 71 60 46 50

Fax 04 71 60 46 49

Figeac

Tél. 05 65 34 14 05

Fax 05 65 34 16 23

Fuel - Gazoil - Fuel hiver
Livraison de gaz à domicile

S.A.R.L GIBERT

Engrais - Dépositaire Thivat

Terreaux et engrais fleurs -

Ecorce de pin

Or brun - Désherbants

Graines et produits de jardin

Charbon de bois - Céréales

Aliment volailles et chiens

15250 JUSSAC

Tél. : 04.71.46.65.14

Fax-répondeur : 04.71.46.69.64

Ouvert 6/7 jours

*Les Artisans et les Commerçants de votre Commune
vous offrent leur service...*

<p>MALBOS John <i>Plombier - Incombres</i> <i>Entretien piscine</i> Téléphone : 04.71.64.08.88</p>	<p>MAUBERGER Daniel Téléphone : 04.71.63.00.17 <i>Transports Médicaments</i> LESTOUBEYRE</p>	<p>BERGERON Bernard <i>Terrassements - Travaux publics</i> 19, Lotissement des Violettes Téléphone : 04 71 47 21 38</p>	<p>COUDERC Philippe <i>Marchand de Vins et de Bestiaux</i> CAP-DEL-COUDERC Téléphone : 04.71.47.21.44</p>
<p>LAFARGE Christian <i>Entreprise de Carrelages</i> LES LANDES Téléphone : 04.71.47.23.59</p>	<p>BRUEL Serge <i>Chauffage Sanitaire</i> LESTOUBEYRE Téléphone : 04.71.47.24.74</p>	<p>DEFILQUIER-CIVEL <i>Peinture</i> LES LANDES Téléphone : 04.71.47.23.50</p>	<p>LABERTRANDIE Frères <i>Menuiserie - Charpente</i> LAGARDE Téléphone : 04.71.47.21.41</p>
<p>LAINSCAK Michel <i>Chauffage - Sanitaire</i> LE BOURG Téléphone : 04.71.47.29.22</p>	<p>MALBOS Daniel <i>Plâtrerie - Peinture</i> LASPLAGNES Téléphone : 04.71.47.22.44</p>	<p>CARCY Gabriel <i>Chauffage - Contrôle - Entretien</i> LESTOUBEYRE Téléphone : 04.71.47.21.57</p>	<p>RIBEYRON Michel <i>Plâtrerie - Peinture</i> LES LANDES Téléphone : 04.71.47.26.16</p>
<p>FONTANILLE Thierry <i>Marchand de Vins</i> BROUSSE Téléphone : 04.71.47.21.27</p>	<p>COSTES Frères <i>Serrurerie</i> LASPLAGNES Téléphone : 04.71.47.22.77</p>	<p>GAMEL Sylvie <i>Bar - Tabac</i> LE BOURG Téléphone : 04.71.47.20.22</p>	<p>ROUCHY Nadine <i>Atelier de Coiffure</i> LE BOURG Téléphone : 04.71.47.29.07</p>
<p>CONRIÉ Daniel <i>Électricité Générale</i> LE BOURG Téléphone : 04.71.47.25.30</p>	<p>SA T.P.A. <i>Travaux Publics</i> <i>Agricoles</i> LASPLAGNES Téléphone : 04.71.47.35.25</p>	<p>TISSANDIER Christine <i>Infirmière</i> <i>Cabinet - Soins à domicile</i> 15250 REILHAC Téléphone : 04.71.47.29.32</p>	<p>Merci à tous les commerçants, artisans et entrepreneurs qui participent à la réalisation de ce bulletin. <i>Faites-leur confiance</i></p>

Bulletin municipal n°15, tiré à 600 exemplaires et distribué dans tous les foyers.

Il a pour objectif de retracer en quelques pages les principales réalisations et animations dans notre commune en 2003.

Je vous en souhaite bonne réception et bonne lecture

*L'Adjoint aux Finances et
à la Communication*
André FREYSSINNIER

